

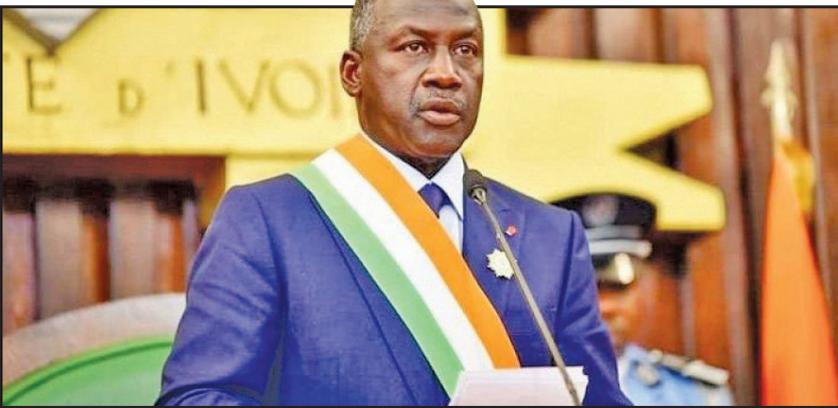
Par | Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI



Ce numéro du bulletin « l'UPCI » est publié à l'occasion de la tenue de la 18^e session de la Conférence de l'Union Parlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique, à Abidjan, Côte d'Ivoire, qui est en l'occurrence le 5^e pays parmi le groupe africain à accueillir une conférence de l'UPCI, après le Sénégal, l'Ouganda, le Mali et le Burkina Faso. Tout cela démontre, si besoin est, l'intérêt que les parlements du Groupe africain portent à l'UPCI qui, en retour, n'aura pas déçu leurs attentes, car les questions qui interpellent plus particulièrement l'Afrique ont toujours figuré parmi les priorités les plus importantes de l'UPCI, notamment les défis du développement, la lutte contre le terrorisme, les catastrophes naturelles et les épidémies, la coordination des efforts internationaux pour soutenir l'Afrique dans les domaines économique, social et politique. Toutes les conférences de l'UPCI ont un ordre du jour regorgeant de résolutions portant sur des questions liées à l'Afrique, et matérialisant la solidarité des groupes arabes et asiatiques avec le groupe africain, lequel joue effectivement un rôle de premier plan dans les activités et la démarche de notre Organisation. Dès lors que le thème central de la 18^e session de la Conférence de l'UPCI est « Changements Climatiques dans le monde: quelle riposte des pays membres de l'UPCI », les questions liées à la sécheresse, à la désertification, aux inondations et autres problèmes induits par le changement climatique en Afrique vont bien évidemment bénéficier d'une grande attention au cours de cette session de la Conférence. Il sera de notre devoir de mettre l'accent sur l'activation et l'application concrète du système de valeurs consubstantiel à notre religion commune dans la lutte contre le changement climatique par la sensibilisation et l'orientation, ainsi qu'en promulguant des législations et en émettant des recommandations qui stimulent et cimentent la solidarité entre les pays islamiques.

S.E.Adama Bictogo, Président du Parlement Ivoirien s'adresse à l'UPCI:

Nécessité d'une Solidarité Internationale pour Faire Face au Changement Climatique



S. E. M. Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire a déclaré, dans son entretien avec « l'UPCI » que beaucoup de pays sont touchés par les effets du changement climatique, ce qui rend ce dernier une crise climatique réelle. Son Excellence a réitéré qu'il est partisan de la solidarité internationale à cet égard.

Lire les Pages à l'intérieur.



Appel à une Action Internationale pour Punir l'Occupation Israélienne

L a 5^{ème} Réunion Extraordinaire du Comité Permanent de la Palestine de l'UPCI a exhorté la Cour Pénale Internationale à prendre des mesures pour punir l'occupation israélienne et obliger l'entité sioniste à indemniser les victimes de l'agression menée par cette entité contre des Palestiniens innocents dans l'ensemble du Territoire Palestinien Occupé.

Lire les Pages à l'intérieur.

INDICE

● Entretien avec SE M. Adama Bictogo	2
● Réunion du Comité de la Palestine	4
● Discours des Présidents des Parlements de l'UPCI sur l'agression israélienne	6
● Webinaire de l'UPCI sur l'incinération du Coran Et Changement Climatique	18
● Le Webinaire du Comité des Droits de l'Homme, des Femmes et de la Famille de l'UPCI	19
● Article sur l'Aggression Israélienne Par M. Mohmed Yazid Ben Hammouda	20
● Martyre des Membres du Conseil Législatif Palestinien	21
● 49 ^e Réunion du Comité Exécutif	22
● Actualités Parlementaires	24
● Réunion du Groupe Islamique de l'UPCI	27
● Activités du Secrétaire Général	28



S.E.M. Adama Bictogo, Président du Parlement Ivoirien s'adresse à l'UPCI :

Nécessité d'une Solidarité Internationale pour Faire Face au Changement Climatique

Dans son entretien avec le bulletin de l'UPCI, S.E.M. Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, a abordé un certain nombre de questions importantes pour le succès d'action parlementaire islamique conjointe. Parmi ces questions figurent le changement climatique, la cause palestinienne, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la croissance économique et de la prospérité nationale, ainsi que les critères de succès des organisations nationales et régionales.

► **l'UPCI: Le Parlement de Côte d'Ivoire accueille la 18^e Conférence de l'UPCI sur le thème : «Les efforts des Parlements membres de l'UPCI pour faire face aux conséquences du changement climatique». Comment envisagez-vous les moyens parlementaires efficaces pour affronter les effets du changement climatique ?**

● **M.Bictogo:** Vous savez aujourd'hui, le monde fait face aux conséquences du dérèglement climatique, dont les effets les plus néfastes se manifestent au niveau environnemental, particulièrement par de fortes pluies, l'élévation des températures, et les inondations, et au niveau social où on

note l'insécurité alimentaire, les maladies, et les conflits fonciers découlant du déplacement des populations sinistrées. Nous voyons nombre de nos Etats qui sont touchés par les conséquences de ce phénomène, ce qui, si besoin en était, nous démontre une fois de plus que l'urgence climatique est bien réelle. Et nous sommes tenus de continuer à agir dans le sens de l'atténuation, l'adaptation, la préparation aux crises et la réparation des conséquences de ces dérèglements.

Ces événements déplorables sont la conséquence du changement climatique auquel la planète se trouve confrontée ces dernières décennies. Je suis particulièrement en faveur d'une solidarité internationale en la matière. En effet, l'ampleur des dégâts subis par plusieurs Etats dans le monde nécessite une mise en commun des ressources financières et matérielles en vue d'apporter une assistance substantielle à ces Etats, victimes de catastrophes climatiques à grande échelle. C'est pourquoi je salue la tenue de la COP28, du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, qui a été l'occasion de dresser le bilan des progrès réalisés dans le cadre de l'Accord de Paris et dresser un plan d'action défini par

l'ensemble des parties prenantes afin de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et de protéger les vies et les moyens de subsistance de nos populations, surtout pour les générations futures.

► **l'UPCI: La cause palestinienne reste une question centrale pour la nation islamique et, comme vous le savez, elle connaît actuellement une situation critique. Quelles solutions proposez-vous pour résoudre ce problème de longue date ? En outre, qu'est-ce que l'UPCI pourrait faire de plus à cet égard ?**

● **M.Bictogo:** Avant tout propos, permettez-moi d'exprimer ma consternation face à ce qui se passe à Gaza et en Israël avec notamment la mort violente de dizaines de milliers de personnes et la destruction impressionnante des infrastructures.

Face à cette escalade de la violence, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat ainsi que le respect du droit international humanitaire pour préserver encore des vies des civils.

► **l'UPCI: Votre pays a accueilli la 49^e réunion du comité exécutif de**

L'UPCI qui, dans son communiqué final, a mis l'accent sur la nécessité de lutter contre le terrorisme. Selon vous, comment le terrorisme peut-il être éliminé en Afrique ?

● **M.Bictogo:** Comme vous le savez, la recrudescence des attaques terroristes et l'évolution du radicalisme et du fanatisme religieux ces dernières années en Afrique, constituent de véritables obstacles à la mise en œuvre efficace de plans et de stratégies de développement inclusifs ; cela d'autant plus que la paupérisation grandissante de nos populations ainsi que les disparités régionales favorisent la récession et constituent le terreau favorable à l'exacerbation des actes et des actions qui alimentent le terrorisme. Face à ce constat, la lutte contre le terrorisme doit s'appréhender comme un mouvement collectif qui transcende les pays, dans l'optique d'amoinrir la vulnérabilité des systèmes d'Etat à travers des actions qui aboutissent à des objectifs mesurables à moyen et long terme. Cette stratégie permettra d'éviter que le terrorisme ne porte gravement atteinte aux équilibres institutionnels, politiques, économiques et sociaux de nos États et de nos communautés, comme c'est malheureusement le cas dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, au Moyen-Orient et même dans le monde. La question du terrorisme et de l'insécurité appelle par conséquent à une réflexion profonde et concertée, au regard des actes d'extrémisme violent observés dans nos États, avec pour corollaire des morts, la déshumanisation, la destruction de biens et le déplacement des populations.

▶ L'UPCI: Cette année, la Côte d'Ivoire a enregistré une forte croissance économique parmi les pays africains. Quelle en est la raison ? Quelle est la stratégie recommandée par la Côte d'Ivoire pour la prospérité des pays africains ?

● **M.Bictogo:** Premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, la Côte d'Ivoire enregistre l'un des taux de croissance économique les plus rapides et soutenus en Afrique subsaharienne depuis plus de dix ans sous le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République. Avec une croissance du PIB réel de 8,2% en moyenne sur la période 2012-2019, la Côte d'Ivoire a réussi à contenir la pandémie

de COVID-19 pour garder le rythme de croissance positive en 2020 à 2%. En 2021, le pays a renoué avec sa trajectoire de forte croissance et continue de jouer un rôle central en tant que hub économique régional. En 2022, l'activité économique ivoirienne est restée robuste, bien qu'elle ait été confrontée à des défis découlant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, du resserrement monétaire mondial, et de l'instabilité politique croissante dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La croissance a été largement tirée par des investissements publics soutenus et une forte consommation intérieure. Les secteurs industriels et les services ainsi que les mesures fiscales du gouvernement visant à maîtriser la hausse des prix ont également contribué à cette performance économique. Les perspectives économiques à court et moyen termes restent positives, bien que légèrement en deçà des niveaux d'avant la pandémie de la COVID-19. Ce optimisme repose sur un engagement fort en faveur de la stabilité macroéconomique et de réformes structurelles en cours conformément au Plan National de Développement (PND 2021-2025). Pour les années à venir, la croissance réelle du PIB devrait s'établir en moyenne à 6,5% en 2024-25. La poursuite des investissements dans l'infrastructure réseau, notamment dans les secteurs du numérique et des transports, ainsi que l'exploitation des découvertes récentes de pétrole, associée à des politiques macroéconomiques prudentes, devraient renforcer la confiance des entreprises et accroître la productivité. Les projets visant à développer les chaînes de valeur ont le potentiel d'améliorer la productivité agricole et de stimuler la fabrication, ce qui soutiendra les perspectives de croissance à long terme. La Côte d'Ivoire tire ce progrès du fait de la stabilité politique remarquée ces dix dernières années sous le leadership du Président de la République. S'il y a donc une stratégie que je pourrais conseiller relative au développement en Afrique, c'est de travailler à la stabilité des pays, à créer plus d'emplois pour nos jeunes et femmes et surtout à mutualiser nos efforts contre le terrorisme.

▶ L'UPCI: Comment évaluez-vous le succès, ou le non succès, des organisations régionales africaines dans le règlement des différends et des problèmes africains ?

● **M.Bictogo:** L'évaluation du succès ou du non-succès des organisations régionales africaines dans le règlement des différends et des problèmes sur le continent peut être complexe et dépend de plusieurs facteurs notamment :

La Résolution des Conflits : L'efficacité d'une organisation régionale peut être mesurée par sa capacité à prévenir, atténuer ou résoudre les conflits entre les États membres. Si elle parvient à résoudre pacifiquement les tensions et les différends, elle est généralement considérée comme plus réussie.

L'Application des Décisions : Une organisation régionale réussie devrait être en mesure de mettre en œuvre efficacement ses décisions et ses résolutions. Si les États membres suivent les recommandations et les accords conclus au sein de l'organisation, cela peut être considéré comme un signe de réussite.

La Stabilité Régionale : La stabilité globale dans une région est un indicateur important. Si une organisation régionale parvient à créer un environnement stable et pacifique, elle est susceptible d'être considérée comme un acteur efficace dans le règlement des problèmes régionaux.

La Coopération Économique et Politique : Le degré de coopération économique et politique entre les États membres peut être un indicateur de succès. Les organisations régionales qui favorisent la coopération sur le plan économique et politique sont souvent considérées comme contribuant positivement au développement régional.

Le Respect des Droits de l'Homme et de la Démocratie : La promotion et le respect des droits de l'homme, ainsi que la promotion de la démocratie, sont des critères importants. Une organisation qui travaille activement à renforcer la démocratie et à protéger les droits de l'homme est souvent considérée comme accomplissant un travail important.

Au regard de cette diversité d'éléments d'appréciation, il est essentiel de reconnaître que l'évaluation du succès peut varier en fonction des perspectives et des objectifs spécifiques de chaque organisation. De plus, les défis complexes auxquels l'Afrique est confrontée exigent souvent une approche à long terme, et les résultats peuvent prendre du temps avant de devenir évidents.



5e Réunion Extraordinaire du Comité Permanent de la Palestine de l'UPCI à Téhéran :

Appel à une Action Internationale pour Punir l'Occupation Israélienne

La 5ème Réunion Extraordinaire du Comité Permanent de la Palestine de l'UPCI, s'est tenue à Téhéran, République Islamique d'Iran, le mercredi 10 janvier 2024, suite à l'aimable invitation de S.E. Dr. Mohammad Bagher Ghalibaf, Président du Parlement Islamique d'Iran, portant sur l'agression criminelle lancée par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien, qui se poursuit depuis trois mois à présent.

La réunion s'est tenue sous le slogan «Coopération des Parlements pour la Palestine», en présence de S.E. M. Ibrahim Boughali, président de l'UPCI, d'un certain nombre de présidents des parlements membres de l'UPCI, ainsi que de chefs de délégation représentant 26 parlements, parmi lesquels des parlements non-membres du Comité de la Palestine. Les interventions des participants, ainsi que la déclaration finale, ont confirmé que la cause palestinienne a été, reste, et continuera à être la cause centrale de la nation islamique jusqu'à ce que le peuple

palestinien établisse son État souverain indépendant avec Al Qods comme capitale, qui sera la capitale éternelle de l'État palestinien. **Vous retrouverez ci-dessous des extraits de la Déclaration Finale:**

Nous, les participants à la 5ème Réunion Extraordinaire du Comité Permanent Palestine de l'UPCI, tenue à Téhéran, République islamique d'Iran, le 10 janvier 2024, pour discuter de l'agression criminelle de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien qui a entraîné le martyre de dizaines de milliers de personnes, dont la plupart étaient des femmes et des enfants, et la destruction massive de la bande de Gaza et de toutes ses infrastructures essentielles.

Affirmons que la question palestinienne a été, et restera la question centrale de la nation islamique jusqu'à ce que le peuple palestinien établisse son État indépendant avec Al-Qods comme capitale, et qu'Al-Qods, avec la mosquée bénie d'Al-Aqsa en son cœur, reste une ligne rouge pour

tous les musulmans et demeurera toujours la capitale éternelle de l'État palestinien. **Appelons** fermement à la cessation immédiate des hostilités à Gaza en particulier, et dans tous les territoires palestiniens (la Cisjordanie et Al Qods), ainsi qu'à l'arrêt de toutes les opérations militaires israéliennes, au retrait des forces israéliennes, à la fin de cette guerre agressive, et à la libération des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes. **Considérons** qu'il est du devoir religieux, moral et humanitaire de soutenir et d'aider les habitants de Gaza au cours de cette douloureuse épreuve. Nous appelons donc tous les peuples et les gouvernements des parlements membres à soutenir la résistance du peuple palestinien à Gaza, matériellement, moralement, médiatiquement, diplomatiquement et politiquement. Nous les appelons à coordonner leurs efforts afin d'apporter une aide humanitaire aux habitants de Gaza assiégés et dispersés, en particulier sous forme de médicaments, de nourriture,



d'eau, de carburant, de tentes, d'articles ménagers, d'ustensiles de maison et de vêtements d'hiver. Nous appelons à fournir aux Palestiniens l'aide financière nécessaire pour reconstruire ce qui a été détruit par la machine de guerre du régime sioniste dans la bande de Gaza.

Affirmons que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis par les politiciens et le personnel militaire israéliens dans la bande de Gaza, y compris les attaques militaires terrestres, les attaques aériennes, la destruction de maisons, de lieux de culte, de centres de services publics, d'écoles et d'hôpitaux, l'assassinat d'innocents et les arrestations, constituent des violations flagrantes du droit international et du droit international humanitaire et une violation délibérée des résolutions pertinentes des Nations Unies, dont les auteurs doivent être traduits en justice devant les tribunaux internationaux compétents.

Exigeons que les auteurs israéliens de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide soient traduits devant la justice internationale, et demandons aux organisations et institutions juridiques et des droits de l'homme internationales, en particulier la Cour Pénale Internationale, de prendre des mesures pour punir le régime de l'occupation israélienne, ainsi que d'obliger l'entité sioniste à payer des indemnités matérielles aux victimes et aux personnes touchées par les dommages résultant de l'agression israélienne et de la destruction de l'infrastructure, de l'abattage de fermes et de l'arrachage d'arbres. Nous mandatons le Secrétaire Général de l'UPCI pour qu'il assure le suivi de cette question auprès

des organisations et des organismes internationaux, et nous demandons aux États des Parlements membres de mandater leurs experts juridiques pour qu'ils préparent des documents sur les crimes perpétrés par le régime israélien afin de le poursuivre devant la justice internationale.

Remercions l'État ami d'Afrique du Sud d'avoir intenté une action en justice contre Israël pour violation de l'accord sur la prévention du génocide.

Condamnons le partenariat américain dans l'agression, que ce soit en participant de manière directe sous forme d'approvisionnement de l'entité israélienne ennemie avec les derniers équipements produits par la machine de guerre américaine ou sous forme de

protection et de camouflage de ses crimes au niveau des forums internationaux, comme l'utilisation du droit de veto pour assurer une couverture juridique à l'agression.

Condamnons également les opérations de migration forcée et de déplacement interne du peuple palestinien, soit de la bande de Gaza ou de la Cisjordanie.

Déclarons notre soutien total à toutes les formes de résistance du peuple palestinien contre l'entité sioniste occupante, étant donné que la résistance à l'occupation est considérée comme un droit légitime de tous les peuples sous occupation.

Rendons un vibrant hommage et exprimons notre respect aux martyrs vertueux de Gaza et de Cisjordanie, ainsi que les travailleurs des médias qui sont tombés aux mains des forces sionistes agressives. Nous rendons également hommage aux martyrs tombés au combat au Liban et autres régions, et nous saluons également la résistance du peuple palestinien à Gaza.

Invitons les parlements membres de l'UPCI à œuvrer à travailler en vue d'adopter les législations nécessaires pour soutenir le peuple palestinien et faire face à l'occupation.

Condamnons fermement la poursuite des provocations et des actes de violence perpétrés par les colons occupants et les forces militaires du régime d'occupation israélienne contre les habitants de la Cisjordanie et de la ville d'Al Quds, qui sont des tentatives visant à imposer des faits sur le terrain à travers la confiscation, qui est considéré comme un type d'apartheid discriminatoire par l'entité terroriste sioniste.

Saluons les efforts continus déployés par le Président de l'UPCI, Son Excellence M. Ibrahim Boughali, au cours de son mandat, pour soutenir l'inébranlable peuple palestinien et sa juste cause.

Exprimons nos louanges et notre appréciation pour les efforts incessants déployés par la République islamique d'Iran pour soutenir et aider la cause palestinienne.

Nous exprimons également nos plus vifs remerciements et notre gratitude au Parlement islamique d'Iran et à S.E. Dr. Mohammad Bagher Ghalibaf, Président du Parlement Islamique d'Iran, pour avoir accueilli cette importante réunion, en souhaitant au peuple palestinien inébranlable la victoire et la gloire.

Le Soutien aux résidents de Gaza est un Devoirs Religieux, Moral et Humanitaire





Lors de leur Réunion d'Urgence:

Les Présidents des Parlements Islamiques Appellent à la Formation d'une Alliance des États Musulmans pour Soutenir la Cause Palestinienne

Le lundi 16 octobre 2023, l'UPCI a tenu une réunion virtuelle, à travers la plateforme Zoom, pour discuter des développements dangereux dans les territoires palestiniens. Trente-deux (32) parlements membres ont participé à la réunion, treize orateurs ont pris la parole et ont condamné fermement et unanimement l'agression sioniste contre Gaza, en demandant une intervention urgente pour mettre fin à l'agression et assurer une aide d'urgence aux résidents de Gaza qui sont confrontés à un génocide, à travers des bombardements aériens, maritimes et terrestres persistants, et en les empêchant de recevoir les produits de première nécessité tels que l'eau, l'électricité, la nourriture et les médicaments, ce qui est contraire au droit international, aux droits de l'homme et à toutes les législations religieuses. Dans leur déclaration finale, qui a été établie à l'issue de discussions approfondies, les présidents des parlements membres de l'UPCI ont affirmé que la question palestinienne est une

cause centrale pour le monde islamique et qu'ils ne relâcheront pas leurs efforts et ne feront aucune concession sur cette question. Les présidents ont estimé que les causes principales conduisant à l'explosion actuelle des événements dans les territoires palestiniens sont les agressions israéliennes continues, le mépris et le déclin de l'attention mondiale pour mettre fin à la souffrance des Palestiniens, ainsi que la non-application des résolutions pertinentes de l'ONU et la négligence des droits légitimes des Palestiniens. Parmi les plusieurs propositions significatives présentées par les présidents, figure celle relative à l'établissement d'une alliance des États islamiques pour soutenir la cause palestinienne, et l'appel à la constitution de délégations parlementaires et gouvernementales pour faire connaître la position des États islamiques à l'égard de la question palestinienne partout dans le monde, et prendre des mesures pour mettre fin à la guerre génocidaire contre le peuple palestinien héroïque et inébranlable.





Il est de Notre Devoir d'Adopter une Position Ferme et d'Exprimer au Monde notre Solidarité et notre Engagement aux Côtés de nos Frères Palestiniens

Aujourd'hui, je crois fermement que le niveau et la fermeté de nos positions sur les questions fondamentales de la nation seront la mesure par laquelle nous serons jugés demain. La victime d'aujourd'hui est la Palestine, à laquelle nous sommes tous liés par des liens de sang, de fraternité et de foi, et qui est la première des deux Qiblahs et la troisième des Deux Saintes Mosquées. Les conséquences de l'absence de soutien à la Palestine aujourd'hui seront payées par les générations à venir.

En tant que représentants des peuples islamiques, il est de notre devoir d'adopter une position ferme contre ces graves violations et ces crimes odieux commis contre nos frères en Palestine, de souligner notre position et notre rôle face à cette agression et de déclarer clairement devant le monde entier notre solidarité et notre engagement aux côtés de nos frères palestiniens.

Par conséquent, nous devons rappeler au Conseil de Sécurité et à la communauté internationale dans son ensemble qu'ils doivent assumer leur responsabilité légale et morale envers le peuple palestinien, et que l'origine du conflit et de la tension au Moyen-Orient repose

sur le fait d'avoir fermé les yeux sur les crimes de l'occupation israélienne et de continuer à lui accorder l'impunité et l'irresponsabilité, ainsi que sur l'adoption d'une politique de deux poids, deux mesures, dont nous en avons assez et qui ne fait qu'aggraver et compliquer

davantage la situation.

La seule base solide pour une paix durable, juste et globale dans la région est de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes à établir un État indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, en accord et par la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, en particulier la résolution 242 ainsi que la solution à deux États. Il est absurde de mettre sur un pied d'égalité la victime et le bourreau, et il est inacceptable d'assister en silence au nettoyage ethnique et à la guerre de génocide dont est victime le peuple palestinien frère, alors que les dirigeants de l'occupation déclarent ouvertement, jour et nuit, leur intention de déplacer le peuple palestinien de sa terre et de poursuivre leurs crimes sans relâche, sans contrôle et sans devoir rendre compte de leurs actes. Il est également illogique et inacceptable de parler aujourd'hui des prisonniers de l'occupation sioniste détenus par la résistance, tout en ignorant les prisonniers palestiniens qui souffrent depuis des décennies dans les prisons de l'occupation sioniste et dont les souffrances dépassent toutes les limites.

 **La politique de deux poids deux mesures dont nous avons assez ne fera qu'aggraver et compliquer la situation**



S.E. M. Nabih Berri, Président du Parlement Libanais:



Défendre Gaza et la Palestine est la Responsabilité de Toute la Nation

Gaza est le territoire géographique qui couvre une superficie de 350 kilomètres carrés... dans lequel la machine sioniste assassine et tue des enfants, des femmes et des personnes âgées palestiniens à une échelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité. La défense de Gaza et de la Palestine n'est pas la responsabilité d'une faction palestinienne en particulier, ni des Palestiniens uniquement. C'est la responsabilité de la nation tout entière. Soyez assurés que le projet israélien, qui est actuellement en cours d'exécution sur le territoire de la bande de Gaza au prix du sang, du feu et de la destruction, et sur lequel les autorités politiques et militaires de l'entité israélienne s'empressent d'annoncer et de révéler leurs intentions en évoquant à nouveau le plan de «transfert» du peuple palestinien de la bande de Gaza vers la péninsule du Sinaï; Si ce plan est mis en œuvre, il ne constituera pas seulement la chute et l'élimination de la cause palestinienne, mais plutôt celle de la sécurité nationale arabe et islamique, et il annoncera un plan de fragmentation et de division de toute la région en mini-

États sectaires et ethniques belligérants, dans lesquels Israël sera l'entité la plus forte.

► **Ainsi, en mon nom personnel, au nom du Parlement et au nom du peuple libanais, nous proposons à cette conférence ce qui suit :**

● **Premièrement** : Demander aux

États membres de l'Organisation qui ont conclu des accords avec l'entité sioniste de mettre fin immédiatement à ces accords ou, si cela n'est pas possible, de geler leur mise en œuvre.

● **Deuxièmement**: Constitution immédiate de délégations gouvernementales composées de membres de l'Organisation, qui seront envoyées à toutes les capitales mondiales où se prennent les décisions, afin d'exiger l'arrêt de la guerre de génocide menée par la machine de guerre israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, ainsi que l'arrêt de tous les projets de judaïsation visant les lieux saints islamiques et chrétiens d'Al-Qods et la mosquée Al-Aqsa, en particulier les projets de division temporelle et spatiale de ces lieux.

● **Troisièmement**: Souligner le droit du peuple palestinien à lutter et à exercer une résistance légitime par tous les moyens pour réaliser son rêve légitime de retour et d'établissement d'un État palestinien indépendant avec Al Quds Al Sharif pour capitale.

□ **Le plan sioniste vise non seulement la question palestinienne, mais aussi la sécurité nationale arabe et islamique**





L'Honorable Dr Hanafy Gibaly, Président de la Chambre des Représentants d'Égypte : Nous Voulons Exposer au Monde les Pratiques Brutales de l'Occupation contre le Peuple Palestinien

Son Excellence Dr Hanafy Gibaly, Président de la Chambre des Représentants, a souligné que la question palestinienne se trouve à un tournant très dangereux qui pose des menaces spécifiques et sérieuses avec des effets et des répercussions à long terme. Il a indiqué que depuis le début de la crise actuelle, l'Égypte a réalisé qu'elle serait d'une ampleur et de répercussions extrêmement graves et qu'elle marquerait un nouveau chapitre dans l'histoire de la violence excessive qui a été exercée et continue d'être exercée contre le peuple palestinien depuis de nombreuses décennies.

Son Excellence a également souligné que l'Égypte attache la plus grande importance à l'aspect humanitaire pour soulager les souffrances du peuple palestinien, en parallèle avec ses efforts incessants et ses communications avec toutes les parties régionales et internationales pour contenir cette escalade sans précédent. Il a ajouté que la situation tragique actuelle dans les territoires

palestiniens n'est rien d'autre que le résultat de la négligence à traiter sérieusement la cause palestinienne et de l'impasse politique continue sans œuvrer à la réalisation d'un règlement global de la cause palestinienne. Son Excellence a également abordé le rejet catégorique par l'Égypte de tout appel au transfert forcé des Palestiniens de la bande de Gaza, car cela conduirait à la liquidation de la cause palestinienne et à la perte des droits des Palestiniens.

L'Honorable Dr. Hanafy Gibaly, Président de la Chambre des Représentants, a appelé les parlements des pays islamiques à œuvrer activement et largement dans tous les forums internationaux pour exposer au monde la brutalité et la violence excessive de l'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, qui contredisent complètement l'essence de notre humanité et détruisent les valeurs mondiales ainsi que les accomplissements de l'humanité et de la civilisation.

☐ Refuser les appels au déplacement forcé des Palestiniens de Gaza, car il s'agit d'une liquidation de la cause palestinienne et d'une perte des droits des Palestiniens





S.E. M. Hammouda Sabbagh, Président du Parlement Syrien: Il Faut Faire Pression sur la Communauté Internationale pour Mettre Fin aux Violations Sionistes

Les héros de la résistance parmi notre peuple palestinien sont en train de rédiger des épopées d'héroïsme et de gloire et de marquer une nouvelle page de l'histoire sous le titre «Le temps des revdres est passé et le temps des victoires s'est levé». Les mots ne peuvent décrire les sentiments de fierté et de gloire des résistants qui, avec le moins de moyens possibles et au milieu du siège étouffant imposé par les forces d'occupation sionistes, ont réussi à faire goûter à cette entité raciste l'amertume de la défaite, la honte et l'humiliation subies suite à leur déception et à leur défaite.

Depuis la fausse déclaration de la création de son entité raciste et cancéreuse, Israël a continué ses campagnes de meurtres, d'expulsions et de déplacements forcés contre le peuple palestinien, ainsi que ses nombreuses provocations, en poursuivant ses opérations de judaïsation, en modifiant la structure démographique et géographique de la Palestine, en violant le caractère sacré des lieux saints, en profanant le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa, en imposant des restrictions aux fidèles et en leur interdisant de faire leurs prières là-bas.

Prenons par exemple le Hadith du Noble Messenger Mohammad (SWS) dans lequel il nous exhorte à soutenir nos frères en déclarant : «Soutiens ton frère, qu'il soit oppresseur ou oppressé». Nous sommes tous conscients de la vérité absolue de la grande injustice subie par notre peuple dans la Palestine usurpée et des massacres commis contre lui par les

agresseurs sionistes, qui poursuivent encore aujourd'hui alors que les forces d'occupation bombardent les maisons des civils palestiniens qui se trouvent dedans, en faisant des milliers de martyrs et de blessés, dont la plupart sont des femmes et des enfants, et en détruisant les infrastructures et les réseaux de distribution d'eau et d'électricité. En fait, leur haine est allée jusqu'à détruire des hôpitaux et à les démolir complètement, au milieu d'un silence inquiétant de la part de la communauté internationale, qui ferme les yeux sur tous ces crimes terribles qui font honte à l'humanité. Les États-Unis et les pays occidentaux ont au contraire décidé d'apporter toutes sortes de soutiens matériels, moraux et logistiques aux forces d'occupation sionistes qui, de leur côté, imposent un siège étouffant au peuple

palestinien, le privant des besoins les plus fondamentaux nécessaires pour survivre, tels que la nourriture, l'eau et les fournitures médicales d'urgence.

Le président de l'Assemblée du Peuple a lancé un appel à tous les frères de l'Union Parlementaire des États membres de l'OCI pour qu'ils expriment leur soutien à notre peuple résilient en Palestine occupée et condamnent les massacres sionistes perpétrés contre eux jusqu'à présent par les forces d'occupation à travers la politique de la terre brûlée, et pour qu'ils coopèrent avec les parlements nationaux et les organisations parlementaires régionales et internationales influentes afin de mettre fin immédiatement aux bombardements barbares contre les résidents sans défense de la bande de Gaza assiégée et aux tentatives de l'entité de les déplacer par la force. Le président a également appelé la communauté internationale, sur la base de ses obligations humanitaires, morales et juridiques, à déployer un maximum d'efforts pour mettre fin aux graves violations commises contre les Palestiniens sans défense, à leur fournir une aide immédiate et urgente, à ouvrir des couloirs humanitaires pour faciliter la livraison de l'aide nécessaire et essentielle au maintien de leur vie, et à intensifier les efforts pour parvenir à une solution juste et globale à la question palestinienne, en commençant par le retour des Palestiniens déplacés, car ils sont les véritables et légitimes propriétaires de la terre, et pour établir leur seul État palestinien avec Al Qods Al Charif comme capitale.

 **Fierté et honneur pour le peuple résistant de Palestine, qui a fait goûter à l'entité sioniste l'amertume de la défaite et de la honte**





«Le Déluge d'Al-Aqsa» était une Réponse Naturelle aux Crimes Perpétrés par le Faux Régime Sioniste depuis 75 ans

L'histoire de «l'entité sioniste provisoire» au cours des sept dernières décennies révèle des violations massives, non seulement contre les Palestiniens, mais aussi contre les pays islamiques. Les différentes guerres que cette entité a menées contre les peuples du Liban, de la Syrie, de l'Égypte et de la Jordanie, ainsi que l'occupation d'une partie des terres des pays voisins, le siège du peuple palestinien dans la bande de Gaza, la construction de colonies illégales en Cisjordanie, la profanation de la mosquée Al-Aqsa, la violation des sanctuaires chrétiens, la politique de discrimination raciale et l'assassinat de journalistes ne sont que quelques exemples des crimes perpétrés par cette entité. Cette opération était une réponse naturelle aux crimes continus de l'entité sioniste artificielle contre le peuple palestinien au cours des 75 dernières années, et cette entité ne peut pas polir son image inhumaine dans son attaque contre Gaza en prétendant être des victimes. Le siège de Gaza et la coupure de l'eau, de l'électricité, des médicaments et de l'approvisionnement en nourriture constituent un cas évident de génocide. En outre, l'utilisation d'armes non conventionnelles telles que les bombes au phosphore interdites lors des attaques

constitue une violation directe des traités internationaux interdisant les armes chimiques. Je voudrais, de mon côté, faire quelques propositions sur la manière de changer cette situation :

Premièrement, une vague de soutien sans précédent au peuple palestinien a été lancée dans de nombreux pays du monde. La République islamique d'Iran, de son côté, appelle tous les pays du monde à adopter une position ferme et demande à la communauté internationale de réagir fermement pour mettre fin à l'agression de l'entité sioniste et d'abandonner la politique de deux poids deux mesures en vue de condamner

effectivement l'entité sioniste.

Deuxièmement, Israël reçoit chaque année, du budget militaire américain, au moins 3,3 milliards de dollars en vertu d'un accord entre les États-Unis d'Amérique et l'entité sioniste. Cette dernière emploie ce budget pour acheter des armes qui sont utilisées pour violer les droits des Palestiniens. Par conséquent, en continuant à fournir une aide militaire à l'entité sioniste, les États-Unis deviennent profondément complice des violations des droits de l'homme qui se poursuivent. Les parlements des pays islamiques doivent donc demander aux États-Unis de changer sa politique à l'égard de Gaza et demander la levée du blocus.

Troisièmement, les pays islamiques, en coordination entre eux, devraient tenir les entreprises qui soutiennent l'entité sioniste responsables de leur rôle dans la violation des droits des Palestiniens à Gaza et exiger que ces entreprises mettent fin à leur complicité dans l'apartheid et les crimes de guerre.

Quatrièmement, étant donné les besoins urgents des Palestiniens en médicaments et en nourriture, les parlements des pays islamiques doivent appeler à la réouverture des couloirs humanitaires vers Gaza dès que possible pour acheminer l'aide.

□ **Fierté et honneur pour le peuple résistant de Palestine, qui a fait goûter à l'entité sioniste l'amertume de la défaite et de la honte**



S.E. M. Ahmad Abdel Aziz Al-Saadoun, Président de l'Assemblée Nationale du Koweït, Souligne la Nécessité d'une Mobilisation pour

Contraindre l'Entité Sioniste à Accepter la Création d'un État Palestinien Indépendant

Il est difficile de trouver des mots pour exprimer le chagrin et le déchirement que nous ressentons tous face à cette injustice et à cette tyrannie. En effet, les mots et les expressions à notre disposition semblent inadéquats pour refléter fidèlement la situation, et aucun d'entre nous ne peut le faire dans la mesure où nous ne sous-estimons pas la patience, la solidarité et la force de la population de Gaza. Aucun d'entre nous ne peut traduire en mots la gravité de l'injustice et de l'oppression exercées par les occupants sionistes usurpateurs, sans se sentir indigné par la cruauté de leurs actions, qui dépassent les limites du mépris et de l'inhumanité.

Étant donné que la voix des parlements est capable d'atteindre les forums internationaux plus que d'autres, il est donc de notre devoir religieux et humanitaire, en tant que parlementaires musulmans, de faire entendre notre voix pour documenter et dénoncer tous les actes de tyrannie et d'abus perpétrés par l'entité occupante contre notre peuple à Gaza et dans toute la Palestine occupée.

Je m'adresse maintenant au monde entier, qui est descendu à un tel niveau d'illusion et d'inhumanité qu'il défend le tyran et l'occupant sans aucune honte ou préoccupation pour le sang honorable versé par les femmes, les enfants et

les habitants de l'inébranlable bande de Gaza.

Le déluge d'Al-Aqsa n'était ni un déluge oppressif ni un déluge injuste, mais plutôt une formidable révolution pour la défense des droits du peuple et des droits de l'homme qui ont été déniés à la Palestine et à son peuple pendant plus de soixante-dix ans. Par conséquent, comment pouvez-vous rendre la réaction légitime coupable et fermer les yeux sur l'acte injuste lui-même ?! Comment est-il possible de rester silencieux alors que plus de deux millions de personnes à Gaza sont privées d'accès aux produits de première nécessité, tels que l'eau, l'électricité, la nourriture et les médicaments, et qu'elles en ont désespérément besoin, au milieu des crimes de guerre commis par les sionistes

sous les yeux du monde entier ?

Nous ne cesserons pas de nous adresser à la communauté internationale aujourd'hui, vu que nous sommes toujours confrontés aux violations obscènes de toutes les lois internationales et de tous les règlements humanitaires par l'entité sioniste occupante. Aujourd'hui, nous assistons au plus grand génocide humain, diffusé en direct, où les armes les plus horribles, les plus extrêmes et les plus brutales sont utilisées, la plus récente étant l'utilisation de bombes au phosphore blanc sur des zones civiles et la poursuite des campagnes de bombardement et de destruction. Outre nos discussions, il est nécessaire, tout d'abord, de passer à un niveau plus élevé en exerçant une pression efficace au sein des forums régionaux et internationaux, et d'affronter les pays occidentaux décevants avec toute la force et la fermeté nécessaires pour mettre fin immédiatement à l'agression continue et incessante contre la population de Gaza, sans délai ni compromis. Nous devons ensuite orienter nos efforts et prendre des mesures devant la communauté internationale, en particulier le Conseil de Sécurité, afin de forcer l'entité sioniste à respecter les résolutions de la légitimité internationale et l'établissement d'un État palestinien indépendant, pleinement souverain, avec Al Quds Al Charif comme capitale.

Il est de notre devoir d'exposer tous les actes de tyrannie et d'abus commis par l'entité sioniste





S.E. M. Saqr Ghobash, Président du Conseil National Fédéral des Émirats Arabes Unis:

Il n'y a pas d'autre Solution à la Question Palestinienne que de Trouver une Solution Durable

Les Émirats Arabes Unis s'engagent à maintenir les principes de fraternité et de solidarité avec nos frères en tout temps et en toutes circonstances. Cet engagement fort se reflète particulièrement dans l'initiative annoncée par Son Altesse Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président de l'État, que Dieu le protège, et Son Altesse Sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, Vice-Président, Premier Ministre des EAU et Dirigeant de Dubaï, que Dieu le protège, dans le but de fournir une aide humanitaire urgente aux frères palestiniens dans cette situation critique. Récemment, les Émirats arabes unis ont envoyé le premier avion de fournitures médicales d'urgence pour se préparer à entrer dans la bande de Gaza. Une campagne communautaire de grande envergure a également été lancée pour collecter des dons en nature et en espèces et pour préparer l'acheminement de l'aide aux civils assiégés de Gaza.

Les Émirats Arabes Unis condamnent toutes les attaques contre les civils, en soulignant en même temps l'importance du respect du droit international humanitaire.

Immédiatement après le déclenchement de la crise, les sages dirigeants des Émirats Arabes Unis ont entamé des efforts diplomatiques à tous les niveaux

pour mettre fin à l'escalade, en soulignant la nécessité de protéger en priorité les civils et les installations. Les Émirats arabes unis ont également appelé la communauté internationale à déployer tous ses efforts pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat afin de prévenir plus de pertes en vies humaines et pour éviter toute nouvelle escalade de la situation dans les territoires palestiniens occupés, ainsi qu'à faire tout son possible pour parvenir à une paix globale et juste, conformément aux principes des Émirats Arabes Unis sur la cause palestinienne et aux principes sur

lesquels l'État des EAU a été fondé, auquel il croit, qu'il a défendu, qu'il défend, lui et ses sages dirigeants.

Dans ce contexte, le Parlement des EAU souligne la position ferme de l'État sur le fait qu'il ne peut y avoir aucune solution à la question palestinienne autre que la réalisation d'une solution permanente, juste et globale, représentée par la solution des deux États, qui se fonde sur trois piliers fondamentaux : les références internationales pertinentes, l'Initiative de Paix Arabe, et la restauration des frontières du 4 juin 1967 pour permettre au peuple palestinien d'établir son État indépendant sur son sol national avec Al-Qods-Est comme capitale.

 **Les Émirats arabes unis ont fourni une aide humanitaire d'urgence à la population de Gaza et ont lancé une grande campagne populaire de dons en nature et en argent**





S.E. le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye, M. Numan Kurtulmuş, Appelle à la Création d'un État Palestinien Indépendant et Souverain

Son Excellence le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye, M. Numan Kurtulmuş, a participé à une réunion en ligne organisée par l'Union Parlementaire des États Membres de l'OCI (UPCI) pour discuter des développements en Palestine. Dans son discours, Kurtulmuş a souligné la responsabilité historique d'assurer un cessez-le-feu immédiat pour résoudre la crise humanitaire en Palestine. Il a exhorté à fournir une aide humanitaire urgente aux innocents et aux opprimés de Gaza, en affirmant qu'il s'agit d'une responsabilité collective pour l'ensemble de l'humanité, en particulier pour les peuples et les dirigeants des nations musulmanes.

Kurtulmuş a souligné les efforts de la Türkiye pour appeler à un cessez-le-feu et fournir une aide humanitaire. Il a exprimé son inquiétude sur le fait que le régime d'occupation entrave l'acheminement de l'aide à Gaza, et que la communauté internationale reste largement silencieuse en réponse. En soulignant la nécessité de trouver des solutions humanitaires à court terme et des solutions politiques à long terme, M. Kurtulmuş a appelé à la création d'un État palestinien indépendant, intégré et souverain dans les frontières de 1967, avec Al Qods pour capitale. Il a souligné qu'une Palestine unifiée, avec une intégrité territoriale, est indispensable pour assurer la paix au Moyen-Orient.

En référence à l'appel du président Recep Tayyip Erdoğan pour un nouveau système mondial, «Le monde est plus grand que

5», Kurtulmuş a proposé de convoquer le Conseil de sécurité des Nations Unies. Toutefois, il a reconnu la probabilité que des résolutions contre Israël soient bloquées par un veto, ce qui illustre la nécessité d'un nouveau système mondial fondé sur l'équité et la justice. Il a exprimé l'espoir que la tragédie humanitaire en cours ouvrirait la voie à la mise en place d'un tel système, qui exigerait des efforts conjoints.

Kurtulmuş a lancé un appel aux pays musulmans, qui représentent environ 2 milliards de personnes dans le monde, pour qu'ils fassent entendre leur voix sur la scène internationale. Il a appelé à un front uni

pour attirer l'attention sur les crimes de guerre commis par Israël et plaider également pour l'adoption d'une déclaration commune forte par l'UPCI. Cette déclaration, initialement proposée par le président du Parlement Algérien, devrait aborder quatre questions clés : la condamnation des crimes israéliens, le soutien au peuple palestinien, l'engagement des pays islamiques malgré leurs différences, et le rappel à la communauté internationale de ses responsabilités historiques. Kurtulmuş a conclu en exhortant la communauté internationale à rompre son silence et à prévenir la possibilité d'un génocide total ou d'un nettoyage ethnique contre le peuple palestinien. La déclaration proposée vise d'une part à mobiliser le soutien mondial en faveur de la Palestine et d'autre part à souligner l'urgence de trouver une solution juste et durable au conflit.

Un cessez-le-feu immédiat à Gaza et la résolution de la crise humanitaire en Palestine sont une responsabilité partagée par tous les êtres humains.





S.E. Tan Sri Dato' Johari Abdul, Président de la Chambre des Représentants de Malaisie :

La Malaisie est Solidaire des Luttres des Palestiniens

Aujourd'hui, je réitère la position inébranlable de la Malaisie, qui reste solidaire des luttes du peuple palestinien. Nous exprimons notre profonde consternation face à l'hypocrisie de la communauté internationale qui continue à prendre des mesures partiales face à toutes les formes d'oppression, de mutilation et d'assassinat de milliers de Palestiniens innocents.

Notre position sur cette question est bien sûr incontestée depuis longtemps. En effet, dans l'histoire du monde, notre premier et ancien Premier Ministre, Tunku Abdul Rahman, a été le premier dirigeant d'un gouvernement islamique à défendre la cause palestinienne et à la porter devant les Nations unies. Le 23 août 1966, Tunku Abdul Rahman a déclaré devant le Parlement malaisien que notre pays ne reconnaissait pas Israël et que notre position restait inébranlable.

Étant donné la nécessité d'un collectivisme solide de la part de la communauté internationale, il est de la responsabilité

de tous les parlementaires de soutenir les résolutions qui appuient cette position et de participer aux initiatives diplomatiques qui font avancer cette cause. Au-delà du financement de l'aide humanitaire, nous devons également jouer un rôle actif sur la scène internationale, en appelant notamment au rétablissement de la paix, de la justice et de la dignité pour le peuple

et la terre de la Palestine.

Il est impératif de renforcer le sentiment d'urgence pour faire pression sur toutes les parties concernées afin qu'elles cessent immédiatement toute nouvelle violence. Compte tenu du grand nombre de civils innocents tués et blessés au cours de cette guerre, la priorité immédiate de la communauté internationale devrait être d'exhorter les deux parties à cesser le feu immédiatement pour empêcher d'autres tragédies humanitaires et d'autres destructions. Le Parlement de Malaisie plaide donc fermement en faveur d'une action décisive contre toutes les formes d'atrocités de l'attaquemurtrière d'Israël contre la bande de Gaza. Les violations des droits de l'homme, la violence et l'injustice ne devraient jamais être tolérées. Nous appelons également à une coopération internationale et à des efforts diplomatiques pour traiter ces questions ainsi que pour œuvrer en faveur d'un monde plus juste et plus pacifique pour tous.

 **En 1966, notre leader Tunku Abdul Rahman a déclaré que la Malaisie ne reconnaissait pas Israël et notre position est toujours la même**





S.E. M. Ahmed Bin Salman Almusalam, Président du Conseil des Représentants du Royaume de Bahreïn Appelle à la Formation d'une Alliance Parlementaire Forte et Influente pour Soutenir la Cause Palestinienne

Son Excellence Ahmed Bin Salman Almusalam a affirmé la position ferme et résolue du Royaume de Bahreïn, sous la direction de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, le grand Roi du pays, que Dieu le protège, et le soutien et le suivi de Son Altesse Royale le Prince Salman bin Hamad Al Khalifa, le Prince Héritier et Premier Ministre, que Dieu le protège, en soutenant la cause palestinienne et les droits légitimes du peuple palestinien frère. Son Excellence le Président de la Chambre des Représentants a ajouté que notre monde d'aujourd'hui, comme Sa Majesté le Roi, l'a affirmé, « n'écoute que la voix des alliances fortes et influentes ». Par conséquent, la responsabilité parlementaire nous impose d'œuvrer à la construction d'une alliance parlementaire forte et influente pour soutenir la cause palestinienne et toutes les questions qui nous concernent. Son Excellence a salué

□ Nous appelons la communauté internationale à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'escalade et assurer la justice pour le peuple palestinien afin qu'il établisse un État indépendant



les Hautes instructions royales visant à fournir une aide urgente à nos frères palestiniens à travers l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine et à lancer une campagne d'aide aux personnes touchées par la guerre dans la bande de Gaza, sous le slogan (Sauvez Gaza), organisée par la Fondation Royale Humanitaire. Son Excellence a également souligné qu'à la lumière de notre devoir parlementaire, nous déclarons notre solidarité avec le peuple palestinien frère dans sa défense de ses droits légitimes, et lui apportons notre soutien et notre aide sous toutes les formes et de toutes les manières, en appelant la communauté internationale à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'escalade et aux violations flagrantes, et pour rendre justice au peuple palestinien afin qu'il puisse établir son État indépendant.



S.E. M. Brahim Bouderbala, Président du Parlement Tunisien:

La Résistance du Peuple Palestinien contre l'Entité Occupante est un Acte d'Autodéfense Patriotique

Aujourd'hui, nous nous tenons en respect et en honneur devant les sacrifices du peuple palestinien en Palestine. Nous louons sa fermeté et sa défense de son honneur et de l'honneur de la nation au milieu de l'escalade de l'agression brutale et barbare et de la poursuite des campagnes de génocide de l'ennemi contre des civils innocents et sans défense, ainsi que du meurtre délibéré de personnes âgées, de femmes, d'enfants et de personnel médical au vu et au su du monde entier, qui a malheureusement abandonné sa conscience humaine. En fait, la puissance occupante est allée jusqu'à déplacer par la force et la violence plus de la moitié de la population de Gaza de leurs maisons et de leurs villes dans le cadre d'un plan approuvé par ses partisans pour recréer la «Nakba» de 1948. L'occupation continue de cibler brutalement les bâtiments, les infrastructures, les marchés, les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte, coupant l'eau, l'alimentation, l'électricité, les médicaments et d'autres produits de première nécessité, ce qui transforme Gaza en un cimetière de milliers de martyrs et de blessés. Au moment où nous faisons l'éloge des épopées héroïques et honorables de la résistance palestinienne et de ses luttes empreintes de fierté et de dignité, nous réaffirmons notre solidarité et notre soutien au peuple palestinien dans sa lutte de libération nationale et son plein droit à défendre ses terres usurpées, à défendre ses droits nationaux légitimes et son autodétermination, à récupérer ses terres et à établir son État indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, la première des deux Qiblahs et la troisième des deux mosquées sacrées.

Aujourd'hui, au moment où la situation dangereuse dans les territoires palestiniens se détériore, il est impératif que nous déclarions que la communauté internationale ne peut rester muette devant cette agression barbare et fasciste. Nous n'acceptons pas l'injustice et l'oppression subies par notre peuple en Palestine, ni les crimes contre l'humanité commis par l'entité usurpatrice. J'appelle

nos assemblées et conseils parlementaires à continuer à travailler et à faire pression pour mettre fin immédiatement aux massacres brutaux et odieux perpétrés par l'ennemi, et à travailler pour fournir la protection internationale nécessaire au peuple palestinien, pour mettre fin à la tyrannie de l'occupation brutale, et pour soutenir nos frères en Palestine par confiance dans la justice et la légitimité de leur cause. Nous appelons tous les parlements membres de l'UPCI, les parlements amis et tous les organismes régionaux et internationaux, qu'ils soient parlementaires ou gouvernementaux, ainsi que les acteurs de la société civile nationale et internationale, à condamner l'entité occupante et ses attaques brutales quotidiennes, ainsi que ses pratiques provocatrices continues et ses violations des lieux saints.

Nous appelons également à la tenir entièrement responsable de ce qui se passe à Gaza et dans toutes les villes palestiniennes, et à la forcer à se conformer aux résolutions de la légitimité internationale en vue de restituer les droits usurpés à leurs propriétaires légitimes. Ce qui est considéré et présenté par certaines parties comme des attaques terroristes menées par la courageuse résistance palestinienne contre l'entité occupante, est en fait un acte d'autodéfense et une réaction des propriétaires légitimes de la terre à l'injustice, au siège, à la famine et aux arrestations arbitraires qui leur sont imposés depuis plus de soixante-dix ans. Ces parties devraient être objectives et impartiales dans leur jugement et devraient travailler à mettre fin à l'effusion de sang et à

la destruction, à mettre fin à la politique de deux poids deux mesures et à rétablir les droits des propriétaires légitimes de la terre. Elles doivent également veiller à obliger l'occupant usurpateur à mettre fin à l'expansion des colonies et à la violation des lieux saints islamiques et chrétiens, en particulier la mosquée Al-Aqsa, ainsi qu'à ses tentatives répétées de modifier la nature même de la ville d'Al-Qods, de son identité arabe et islamique, ainsi que de son statut historique et juridique.

 **Le devoir de la communauté internationale est de condamner l'agression injuste contre notre peuple en Palestine**





Les Présidents des Parlements de l'UPCI :

Demande de l'Adoption de Législations Criminalisant l'Atteinte aux Symboles Religieux

À l'invitation de Son Excellence M. Ibrahim BOUGHALI, Président de la 17^e Session de la Conférence de l'UPCI et Président de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne, les Présidents des Parlements de l'Union se sont réunis le lundi 25 septembre 2023 par visioconférence afin d'étudier les moyens de mettre fin aux pratiques préjudiciables aux valeurs de tolérance et de modération, à l'instar de l'incinération du Saint Coran par le feu, ainsi que les conséquences du changement climatique et le renforcement de la solidarité islamique pour y faire face.

A propos de la profanation du Saint Coran, les Présidents ont décidé :

- Condamner fermement et réprover la poursuite des actes de destruction et de mise à feu d'exemplaires du Saint Coran dans certains pays occidentaux.
- Estimer que de tels actes odieux à l'encontre du Saint Coran ne sont en aucun cas liés à la liberté d'expression, et condamner toute tolérance ou toute complaisance à leur égard, quelle qu'en soit la justification.
- Exhorter tous les pays à respecter la liberté religieuse des musulmans et à ne pas restreindre les droits de l'homme et les libertés fondamentales des

musulmans, y compris leur droit à pratiquer leurs rites religieux et à exprimer leur identité culturelle.

- Exiger l'adoption de législations criminalisant l'outrage aux symboles religieux et aux signes sacrés du monothéisme.
- Réitérer l'importance d'adopter des résolutions au sein des Nations Unies et des organisations régionales en rapport, ainsi que des législations visant à empêcher la répétition de ces violations et à poursuivre les auteurs de tels actes.
- Exiger de mettre un terme à l'injustice en instaurant la justice et l'équité en faveur des minorités musulmanes qui subissent la privation de leurs droits et les persécutions dans de nombreuses régions du monde.
- Déléguer au Secrétaire Général de l'Union le pouvoir de rentrer en contact avec les Parlements de la Suède, du Danemark et des Pays-Bas afin de les exhorter à promulguer des législations interdisant de tels crimes à l'avenir, et de contacter également les organisations parlementaires internationales pour soutenir cette initiative.
- Exprimer notre profonde inquiétude face à la recrudescence du discours haineux contre l'islam et les musulmans, ainsi qu'à la croissance de l'islamophobie, et exhorter tous les pays musulmans à commémorer la Journée Internationale de Lutte contre l'islamophobie.

- Appeler à redoubler d'efforts au niveau international pour promouvoir le dialogue mondial en vue de consolider la culture de la tolérance, de mettre en exergue les valeurs de modération et de coexistence pacifique entre les peuples, consacrés par notre noble religion, tout en réitérant la condamnation de la haine et de la violence.

Les conséquences du changement climatique – Les Présidents ont décidé :

- Exhorter les pays développés à respecter leurs engagements notamment leurs contributions financières pour aider les pays en développement à faire face aux conséquences du réchauffement climatique.
- Affirmer le droit des pays en développement de recevoir l'assistance nécessaire pour faire face aux risques et aux pertes causés par les changements climatiques, à travers la mise en œuvre du principe de responsabilités communes et différenciées.
- Appeler à faciliter la transition énergétique et à mettre à la disposition des pays en développement des mécanismes de production d'énergie renouvelables.
- Nous insistons sur la nécessité de prendre des mesures légales strictes pour protéger les forêts et les pâturages, en raison de leur rôle environnemental crucial.



Le Webinaire du Comité des Droits de l'Homme, des Femmes et de la Famille de l'UPCI :

Appelle à Agir en réponse de Secours des Femmes Palestiniennes

Le Comité Spécialisé Permanent des droits de l'homme, des femmes et de la famille de l'UPCI a tenu sa première réunion extraordinaire par webinaire pour examiner la situation des femmes et des enfants dans la bande de Gaza occupée, le jeudi 21 décembre 2023, à 09h00 (GMT). La réunion a été suivie par (12) Parlements membres, dont (6) représentants ont pris la parole. Les intervenants ont évoqué les événements qui se sont déroulés depuis le 7 octobre dernier, notamment les massacres, les destructions, la faim, la torture et le déplacement du peuple palestinien en lutte, qui ont été commis par les forces sionistes et dont les victimes ont été principalement des femmes et des enfants. **Les interventions des membres du Comité ont porté sur les points majeurs suivants :**

- La nécessité de réagir aux appels des femmes et des enfants palestiniens.
- La nécessité d'envoyer de la nourriture et de l'aide médicale à Gaza.
- La nécessité d'une plus grande coordination et coopération entre les membres de l'UPCI.
- Il est de l'obligation de tous les musulmans à travers le monde de mettre leurs différends de côté.
- La condamnation ferme de l'agression injuste contre les femmes palestiniennes dans la bande de Gaza par les forces barbares israéliennes, et l'appel à soutenir les femmes palestiniennes par tous les moyens disponibles,

financièrement et politiquement.

- La condamnation de l'assassinat de civils, de femmes et d'enfants, du ciblage intentionnel du personnel paramédical et des journalistes, et de l'empêchement des équipes d'aide de les atteindre et d'apporter l'aide nécessaire pour sauver les blessés.
 - La condamnation de l'utilisation du veto par les États-Unis d'Amérique contre une résolution visant à instaurer des trêves humanitaires et à mettre fin au génocide du peuple palestinien.
 - L'appel aux États membres à exercer des pressions diplomatiques, politiques, commerciales et juridiques et à prendre toute mesure susceptible de soutenir la cause palestinienne et de lever le siège imposé au peuple palestinien.
- Suite aux interventions riches des participants et aux discussions sur la situation actuelle en Palestine, la réunion a décidé de ce qui suit :**
- 1-Soulignant** la solidarité des États membres de l'UPCI avec les femmes palestiniennes, en particulier les femmes palestiniennes dans la bande de Gaza, qui souffrent de la marginalisation et de la violence.
 - 2-Condamnant** fermement l'agression injuste contre les femmes palestiniennes dans la bande de Gaza par les forces israéliennes barbares et appelant au soutien des femmes palestiniennes par tous les moyens disponibles, financièrement et politiquement.

3-Soulignant l'importance de la mise en œuvre de mesures immédiates pour mettre fin à la guerre injuste contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, tout en continuant à rechercher une solution juste à la cause palestinienne.

4-Refusant de considérer cette guerre comme un acte d'autodéfense et dénonçant toute tentative de la légitimer sous quelque prétexte que ce soit.

5-Tenant le gouvernement d'occupation israélien pleinement responsable des crimes commis dans la bande de Gaza et de sa politique de punition indiscriminée et collective.

6-Exigeant la poursuite et le jugement des responsables des massacres et du génocide contre les civils palestiniens devant la Cour Pénale Internationale.

7-Appelant le Conseil de Sécurité de l'ONU à revoir sa résolution n° (UNSCR 1325) adoptée en 2000, qui stipule la nécessité de protéger les femmes et de prévenir les violences à leur rencontre, car cette résolution ne protège pas les femmes sous occupation coloniale militaire, comme c'est le cas dans les Territoires Palestiniens Occupés.

8-Appelant la Cour Pénale Internationale à poursuivre l'enquête sur tous les crimes commis par l'occupation sioniste contre les civils palestiniens, les médias et les journalistes qui ont été blessés par les bombardements aveugles des forces d'occupation.

Palestine : Gaza, un Motif de Fierté Entre l'Éveil des Consciences et la Lenteur des Réactions



Par: Mohamed Yazid Ben Hammouda

Député à l'Assemblée Populaire Nationale d'Algérie,
Membre du Comité Exécutif de l'UPCI



Il est malheureux et dégoûtant de voir de nombreux gouvernements et institutions qui ont perdu toute notion de liberté et ont allégrement emboîté le pas au reste du troupeau parrainé par l'entité sioniste usurpatrice, un monstre hybride qui ne pourrait pas survivre une seule heure sans s'abreuver du sang des innocents et se nourrir des blessures des opprimés dont le seul crime est de chercher à vivre leur vie dans la liberté et la dignité, dans un monde devenu, tout-à-coup, une jungle dans laquelle on trouve tout, sauf la liberté et la dignité.

Une fois de plus - et comme auparavant - le sionisme international révèle son visage hideux, sa nature sanglante, son approche raciste et sa logique criminelle qui ne voit aucun être humain digne de survivre sauf à se soumettre entièrement à ses caprices. Comment ce tyran démoniaque pourrait-il invoquer son dieu, son alliance et ses obligations religieuses, alors que son passé est rempli de crimes contre les prophètes et contre les saints et même les petits enfants ? Comment pourrait-il en être autrement sachant que ce sont eux-mêmes qui lisent dans leur Livre « Saint » : « Maintenant, va frapper ceux qui ne sont pas avec toi et détruis complètement tous leurs biens, et ne les épargne pas ; tue hommes et femmes, enfants, nourrissons, bœufs, chameaux et ânes. » Livre de Samuel.

Comment ne pourraient-ils pas brûler Gaza, comment ne pourraient-ils pas massacrer les enfants de Gaza, et comment ne pourraient-ils pas tuer les anciens de Gaza et tous ceux qui ont encore n'eserait-ce qu'un souffle de vie, eux qui adorent leur Seigneur avec de telles paroles !

C'était un revers moral sans précédent et un bouleversement total de la conscience humaine. La conscience humaine et le monde ont perdu le sens

de la direction et sont entrés dans une ère nouvelle faite de mensonge et de falsification.

Les événements qui se déroulent dans Gaza, bastion de la fierté nationale, Gaza témoin et martyr de l'histoire, Gaza stoïque et pugnace, Gaza la résilience et la résistance, témoignent de la réalité de l'approche du conflit israélo-arabe, devenu un conflit humanité/Amérique. C'est la lutte de l'homme contre le monstre qui a été réveillé par les puissants et les arrogants, ceux qui pensent qu'avec l'argent ils peuvent acheter les consciences, et qu'avec les armes ils peuvent vaincre la détermination de ceux qui leur résistent !!

Nous sommes avec la Palestine, qu'elle soit un oppresseur ou un opprimé : et comment la Palestine peut-elle devenir un oppresseur alors qu'elle ne fait que résister au nom de la liberté et de la dignité humaine ! Oui - comme nos prédécesseurs l'ont dit -, nous le disons tout haut et le recommanderons à nos successeurs.

Mais ce qui blesse l'âme, déchire le cœur et bouleverse la conscience, c'est que vous voyons aujourd'hui les oppresseurs et les tyrans persister de plus belle dans la répression, s'allier entre eux et être d'accord sur tout, tandis que nous voyons les opprimés - et quiconque fait partie de leur camp - ne faire aucun cas de leur situation d'opprimés, étant en désaccord à ce sujet, en discorde totale ; alors comment pourraient-ils s'entraider et comment pourraient-ils espérer sortir victorieux de cette épreuve ! ?

Quelle chose étrange !!!! Gaza, tout en dénonçant le mutisme de l'opinion mondiale, a su rassembler tous les peuples du monde autour d'une question centrale, qui est la question de la primauté de la justice et de la liberté. Nous n'en voulons pour

preuve que ce flot déferlant de manifestations qui ont secoué toutes les villes et métropoles du globe, au nom de la défense de Gaza et de sa cause, dénonçant l'arrogance du sionisme et de son éternel allié, l'arrogance mondiale, quine vit que de guerres, de corps déchiquetés et de charognes. Il n'y a pas de frontières entre nous et Gaza ni de passages à franchir. Entre nous et Gaza il y a la vigilance des consciences, le lien de la religion, le lien de la race et celui de l'adoption de la position honorable que nous dicte notre conscience.

Entre Gaza et nous, il y'a une confluence des destinées, une communion tacite, occulte ou publique dans tous les fora.

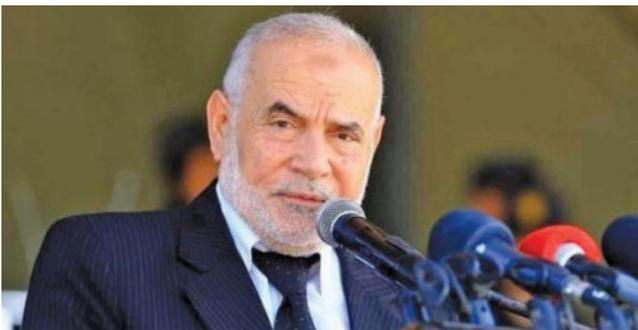
Gaza mérite notre soutien permanent et indéfectible, et nous ne devons pas en faire une sorte de fonds de commerce ; et nous ne devons pas non plus faire de cette juste cause un sujet de dissertation pour salonards, comme beaucoup le font hélas !

Gaza a le droit de compter sur nous pour rester à son écoute, et elle a le droit de nous trouver toujours au bon endroit, au bon moment et de la manière qui convient le mieux. « Et ceux qui ont fait du tort sauront dans quelle direction ils se tourneront. »

Nous sommes convaincus qu'avec la libération de la Palestine, l'humanité connaîtra une paix mondiale basée sur des valeurs et non sur des intérêts, car la Palestine n'est pas la bataille d'un peuple, d'une population ou d'une secte de telle ou telle religion, mais plutôt une bataille pour les « valeurs humaines communes. » C'est pourquoi l'humanité en tant que « valeur » demeurera incomplète dans l'homme en tant que « créature douée de conscience » aussi longtemps qu'il ne reconnaîtra pas « l'oppression » de la Palestine et ne se déclarera pas prêt à contribuer à la victoire décisive.



Martyre des Membres du Conseil Législatif et: Déstruction du Siège du Parlement Palestinien



Le président par intérim du Conseil législatif palestinien, le Dr Ahmed Bahr (Abou Akram), est mort en martyr le vendredi 17 novembre 2023 après avoir été grièvement blessé lors d'une frappe aérienne dans la foulée de l'agression lancée par les forces d'occupation contre la bande de Gaza. Le 23 octobre 2023, son fils Muhammad, sa femme et ses enfants sont tombés en martyrs à leur tour lorsque l'aviation de l'occupant a bombardé et rasé leur habitation.

L'homme politique palestinien et désormais martyr Ahmed Bahr est né dans la bande de Gaza en 1949 et a assumé le poste de premier vice-président du Conseil législatif palestinien après avoir obtenu environ 74 000 voix aux élections législatives. Après l'arrestation par les forces d'occupation du président du Conseil, Aziz Al-Dweik, en Cisjordanie occupée, le Dr Bahr est devenu président par intérim du Conseil législatif. Le défunt s'était illustré de son vivant par son

abnégation et son complet dévouement au service de la juste cause, la cause palestinienne.

► Le martyr de Mme Jamila Al-Shanti

Un autre membre du Conseil législatif palestinien, Mme Jamila Al-Shanti, est également tombé en martyr à la suite d'un bombardement israélien dans la bande de Gaza. Jamila Al-Shanti est une femme politique palestinienne née en 1957 et membre du Conseil législatif palestinien. Elle est morte en martyr le 18 octobre 2023 à la suite d'une frappe aérienne lancée par l'aviation de l'occupation israélienne contre son domicile. Après avoir obtenu une licence d'anglais à l'Université d'Ain Shams en République arabe d'Égypte en 1980, Al-Shanti avait exercé comme enseignante au Royaume d'Arabie saoudite pendant 10 ans. Elle avait par la suite poursuivi sa carrière académique et obtenu une maîtrise en sciences de l'éducation de l'Université islamique de la ville de Gaza en 1998.

Elle avait couronné son parcours académique en 2013, en décrochant un doctorat en administration éducative du Collège des sciences de la famille de l'Université de Dubaï aux Émirats arabes unis, via la technologie d'apprentissage à distance.

► L'armée israélienne fait sauter le Siège du Conseil législatif palestinien à Gaza

Le 13 novembre 2023, des soldats israéliens de l'unité Golani ont posté un selfie d'eux-mêmes posant depuis l'intérieur du siège du Conseil Législatif (Parlement) à Gaza, sur le podium du conseil et brandissant le drapeau israélien après avoir enlevé le drapeau palestinien. Des responsables israéliens, dont le Ministre de la Sécurité Nationale Itamar Ben Gvir, ont republié la photo et le bâtiment a été détruit par une violente déflagration deux jours plus tard, selon une vidéo publiée par des soldats israéliens.



À la 49^{ème} Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI à Abidjan:

Appel à Réunir les Rangs de la Nation Islamique

Le Comité Exécutif de l'UPCI a tenu sa 49^{ème} session les 17 et 18 juillet 2023 au Palais du Parlement à Abidjan, Côte d'Ivoire, en réponse à l'aimable invitation du Parlement ivoirien. Tous les représentants des parlements membres du Comité ont participé à la réunion.

► Séance d'ouverture :

La session s'est ouverte avec la récitation de versets bénis du Saint Coran suivie de quelques suppliques et prières.

La réunion du Comité a été ouverte par Son Excellence M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, par un discours dans lequel il a chaleureusement souhaité la bienvenue aux délégations participantes, soulignant l'insigne honneur pour son pays que d'abriter pour la première fois une session de l'UPCI depuis l'adhésion du Parlement ivoirien à cette prestigieuse institution en 1999, et a dit qu'il souhaitait profiter de cette opportunité pour exprimer sa grande appréciation à l'endroit du Secrétaire général, Son Excellence M. Mohammad Khouraiichi Niass, qui a marqué de son empreinte l'évolution de l'institution depuis son élection en 2018. Il a également salué le rôle joué par l'Union dans l'accomplissement des responsabilités qui lui sont confiées, notamment dans le domaine de l'intensification de la coopération entre les différents parlements.

Il a déclaré que les valeurs islamiques qui caractérisent la démarche de l'Union devraient éclairer la voie à suivre dans le domaine de l'éducation des enfants et la construction des pays membres, car c'est le creuset naturel et nécessaire pour renforcer les efforts de nos

gouvernements dans la réduction de la pauvreté. Il a souligné à cet égard la nécessité de penser d'une manière qui permette de relever les défis auxquels sont confrontés les pays de l'UPCI et de renforcer la coopération entre les parlements membres et la coordination entre les peuples afin de respecter et de protéger les droits de l'homme et les principes humanitaires.

► Discours du Secrétaire Général de l'UPCI :

Son Excellence Monsieur Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a évoqué la situation dans la région du Sahel, soulignant que la menace du terrorisme et l'ingérence de parties extérieures dans les affaires de la région ne font que compliquer encore plus les choses. Il a par ailleurs exprimé l'inquiétude de tous face à la crise au Soudan, tout en formant le vœu qu'une solution rapide sera trouvée pour sortir de l'ornière.

Le Secrétaire Général a renouvelé sa condamnation de l'escalade du phénomène de l'islamophobie, qui s'est traduite par la commission d'un crime odieux dans la ville de Stockholm avec l'autodafé d'un exemplaire du Saint Coran le jour de l'Aïd al-Adha. Il a en outre brièvement rappelé les résolutions de la conférence précédente et a adressé ses remerciements au Parlement ougandais pour avoir voté un projet de loi contre l'homosexualité.

Séance de travail : La première séance de travail a été présidée par le Vice-Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

► Point 1- Election des membres du Bureau :

1-1 S.E. M. Mohamed Yazid Benhamouda

de Algérie, a été élu vice-président pour le groupe arabe.

2-1 S.E. M. Fadli ZON, chef de la délégation de l'Indonésie, a été élu vice-président pour le groupe asiatique.

3-1 S.E. Mme. Maimouna Epse Touré de Côte d'Ivoire, a été élu Rapporteur.

● Point 2 - Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail :

L'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés.

● Point 3 - Rapport du Secrétaire général :

Le rapport de Son Excellence le Secrétaire général couvre la période comprise entre la date de la quarante-huitième session du Comité exécutif de l'UPCI, et la 49^{ème} session du Comité exécutif de l'UPCI, qui s'est tenue à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, le 29 Dhoul al-Hijjah 1444 H, correspondant au 17 juillet 2023.

► Délibérations de la réunion : Certaines interventions des participants ont porté sur les points suivants :

Réaffirmation de la centralité de la cause palestinienne pour la Oumma islamique et la nécessité d'unifier les rangs, d'harmoniser les points de vue pour la soutenir et lever l'injustice faite au peuple palestinien.

Condamnation dans les termes les plus énergiques de l'autodafé répété du Saint Coran et des provocations ostentatoires aux sentiments de la Oumma islamique, et appel à la cessation de ces pratiques, avec la nécessité de contrer toute atteinte à l'identité islamique et de faire face au phénomène de l'islamophobie. Appel à unifier les rangs de la Oumma islamique. Condamnation de l'ingérence dans les affaires



intérieures des pays islamiques, en particulier de la part du Parlement européen.

Suggestion visant à faire du jour-anniversaire de la création de l'Union, le 17 juin, une Journée internationale des parlements islamiques, avec nécessité de développer le site Internet de l'Union afin qu'il inclue le plus grand nombre d'informations et d'actualités parlementaires.

Nécessité d'aborder la législation occidentale concernant la légalisation de « l'homosexualité » et la lutte contre la perversion sexuelle et intellectuelle, tout en mettant l'accent sur la lutte contre cette tendance et la protection du caractère sacré de la famille traditionnelle.

Appel à soutenir les réfugiés Rohingyas et à apporter l'assistance nécessaire à la République du Bangladesh, qui fait face à de nombreux problèmes et accueille plus d'un million de réfugiés déplacés de leur pays d'origine.

Soutien à la République du Soudan dans sa crise actuelle et nécessité d'un arrêt immédiat des combats en cours, d'un retour au dialogue, à la réunification et au renoncement à la violence et aux combats, tout en apportant un soutien matériel et moral à la République du Tchad, qui se trouve confrontée tout à la fois au fardeau de l'accueil des quelques 60 000 réfugiés soudanais qui se trouvent sur son sol et aux effets pervers du changement climatique.

Nécessité d'affronter et de combattre le terrorisme dans les pays sahéliens africains, notamment au Burkina Faso, au Niger, au Mali et dans les pays voisins, et de leur apporter un soutien militaire, matériel et moral adéquat. Recommandation portant adoption de « l'unité de la Ummah » comme notre principe loin du sectarisme, du sectarisme et de la division. Le Tout-Puissant a dit : « Et Vous vous tiendrez solidement au lien de DIEU et ne soyez pas divisés ».

Point 4 : Les projets d'ordre du jour de la 10ème réunion des comités spécialisés permanents ont été adoptés.

Point 5 : Les projets d'ordre du jour des organes subsidiaires ont été adoptés.

Point 6 : Élaboration du projet d'ordre du jour de la 18ème session de la Conférence de l'UPCI (Projet d'ordre du jour adopté, date de la conférence fixée).

Point 7 : La Déclaration d'Abidjan est adoptée, sous réserve que le Secrétariat général prépare et présente le rapport final de la session.

DÉCLARATION D'ABIDJAN

La déclaration comprend plusieurs principes et positions importants, à savoir :

Réaffirmation de notre solide conviction que notre unité et notre fraternité, auxquelles notre vraie religion nous a appelés, sont la clé de notre sécurité pour nous prémunir de tous les maux qui affligent ce monde musulman qui est le nôtre, en termes de conflits et de querelles intérieures, de menaces externes et de défis liés au développement.

La **nécessité** de coordonner les positions, d'unifier les points de vue et d'intensifier les consultations entre les Assemblées des États islamiques, dans cette conjoncture internationale complexe, afin de renforcer la cohésion entre les États islamiques et de promouvoir la coopération entre eux. **Réaffirmation** que la cause palestinienne est une cause centrale pour la Oummah islamique, et qu'il est fondamental que le peuple Palestinien ait droit à son État indépendant et nous réaffirmons qu'il a le droit inaliénable de recouvrer ses droits légitimes. L'expression de notre vive préoccupation face au phénomène croissant de la haine contre l'islam et les musulmans plus connu sous le nom d'islamophobie, que nous considérons comme un phénomène déplorable pour la civilisation humaine, en particulier les actes de déchirement et d'autodafé du Noble Coran dans plusieurs pays européens, tout en appelant à la cessation des atteintes contre les symboles religieux, qui ne peuvent que conduire à propager la haine et l'intolérance entre les nations et les cultures à un moment où le monde aurait plutôt besoin de propager les valeurs de la tolérance et de l'entente.

L'appel aux Parlements Membres à œuvrer en faveur de la promulgation d'une législation internationale visant à protéger les symboles religieux et à criminaliser toute atteinte à ces symboles

et au rejet de la violence, du fanatisme et de la haine. La condamnation ferme de toutes les formes de terrorisme et la réaffirmation que ce phénomène contredit les enseignements de la religion islamique qui prêchent la tolérance, la miséricorde et le rejet de la violence ; Réaffirmons notre engagement à combattre ce fléau et invitons les parlements membres et leurs gouvernements respectifs à échanger leurs meilleures pratiques en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et le renforcement de la compréhension mutuelle et l'entente entre les religions, les cultures et les civilisations par le dialogue et l'élargissement du rôle de la société civile, tout en invitant toutes les parties intéressées à déployer des efforts conséquents pour contribuer à renforcer les valeurs de tolérance et de compréhension mutuelle.

Affirmation de notre soutien aux États du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme, et appelons les États islamiques à aider ces États à éradiquer ce phénomène qui a entraîné des milliers de morts et de blessés, l'exode forcé de millions de personnes et la perturbation du processus de développement dans les pays concernés. **Réitération** de notre solidarité avec les minorités musulmanes dans le monde, pour la reconnaissance de leurs droits légitimes à pratiquer leurs rituels, la garantie de leurs libertés individuelles et l'accès à tous leurs droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels. L'appel à accorder une attention particulière à la question des personnes déplacées et des réfugiés, qui s'aggrave de jour en jour, en raison des différends et des conflits, et en raison également de la propagation du phénomène du terrorisme, ainsi qu'en raison des violations des droits de l'homme et du chômage découlant des conditions économiques difficiles dans le cas de certains de nos pays.



Nouvelles élections et réélections des Présidents des Parlements membres de l'UPCI :

Les derniers mois ont été témoins de l'élection de nouveaux Présidents des Parlements Membres, alors que d'autres ont été réélus :

► 13 Juillet 2023 Réélection de S.E. M. Abass Chernor Bundu, en tant que Président du Parlement de la République de Sierra Léon

► 27 Juillet 2023 Élection de S.E. M. Domingos Simões Pereira, en tant que Président de l'Assemblée Nationale de la République de Guinée- Bissau

► 11 Septembre. 2023 Élection de S.E. M. Jean-François Ndongou, en tant que Président de l'Assemblée Nationale de Transition de la République du Gabon

► 11 Septembre Élection de S.E. Mme Paulette Missambo, Présidente du Sénat de Transition de la République Gabonaise

► 1 Octobre 2023 Réélection de S.E. M. Hammouda Sabbagh, en tant que Président de l'Assemblée Populaire de la République Arabe Syrienne

► 11 Octobre. 2023 Réélection de S.E.M. Ahmad Al Safadi, Président de la Chambre des Représentants du Royaume Hachémite de Jordanie

► 12 Octobre 2023 Élection de S.E. Mme. Kandia Kamissoko Camara, en tant que Présidente du Sénat de la République de Côte d'Ivoire

► 6 Novembre 2023 Réélection de S.E.M. Saqr Ghobash, en tant que Président du Conseil National Fédéral des Émirats Arabes Unis

► 9 Novembre. 2023 Réélection de S.E.M. M. Cheikh Khalid bin Hilal Al Maawali, en tant que Président du Conseil Consultatif du Sultanat d'Oman

► 13 Novembre. 2023 Élection de S.E. M. Mohamed Aslam, en tant que Président du Majlis du Peuple de la République des Maldives

► 30 Janvier 2024, Réélection de S.E.Mme. Shirin Sharmin Chaudhury, Président du Parlement de la République Populaire du Bangladesh



Algeria

Le 3 Janvier 2024, le Président de l'Assemblée Populaire Nationale, S.E.M. Ibrahim Boughali, a assisté à la cérémonie d'installation du deux réseaux parlementaires, l'un pour « l'environnement et le climat » et l'autre pour « la jeunesse ». Dans son discours à cette occasion, le Président de l'Assemblée a affirmé que la création du « Réseau parlementaire pour l'environnement et le climat » reflète les efforts nationaux déployés dans le domaine de la protection de l'environnement et de la lutte contre les effets du changement climatique au niveau national et international. S.E. a ajouté à cet égard que l'Assemblée compte soutenir les efforts de l'État dans ses politiques, notamment en proposant des projets de lois et en contribuant à faire face au phénomène du changement climatique auquel l'Algérie est confrontée. Concernant le « Réseau parlementaire des jeunes », M. Boughali a souligné qu'il œuvrera au développement de la culture politique des jeunes et à les formera en tant que le véritable moteur du changement et de l'avenir.



Azerbaïdjan

Son Excellence Mme Sahiba Gafarova, Présidente du Milli Majlis a délivré un discours lors du Sommet G77 + Chine à La Havane le 15 septembre 2023. Elle a souligné dans son discours qu'un environnement propre et un développement vert sont deux des cinq domaines prioritaires de la nouvelle stratégie de développement socio-économique de l'Azerbaïdjan jusqu'en 2030. Notre pays a ratifié les Accords de Paris sur le climat en s'engageant à réduire volontairement les émissions de gaz à effet de serre de 35 % d'ici à 2030. D'ici là, les sources d'énergie renouvelables devront avoir dépassé 37% de la capacité énergétique totale du pays grâce aux projets pertinents actuellement mis en œuvre. « Je voudrais souligner que l'Azerbaïdjan a proposé d'accueillir la 29e Conférence des Parties à la Convention sur les Changements Climatiques. Nous sommes prêts à apporter notre propre contribution à la mise en œuvre de l'agenda climatique mondial et à partager notre expérience.



Royaume de Bahreïn

Le 17 Octobre 2023, lors de la session ordinaire du Conseil des Représentants, présidée par Son Excellence Ahmed bin Salman Almusalam, le Conseil a décidé de participer à la campagne

nationale bahreïnienne visant à fournir de l'aide au habitants de Gaza en contribuant et en donnant un montant de cinquante mille (50000) dinars bahreïniens. Par ailleurs, le 31 octobre 2023, le Conseil des Représentants a décidé d'approuver la demande présentée par Son Excellence le Président de former un comité ad hoc sous le nom de « Comité de Soutien au Peuple Palestinien » pour examiner la proposition invitant l'honorable gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires au soutien de la fermeté du peuple palestinien contre les agressions israéliennes.



Bangladesh

Le Parlement du Bangladesh a adopté à l'unanimité la résolution pro-palestinienne lors de la 25e session du 11e Jatiya Sangsad (Parlement), le 30 octobre 2023. La résolution a condamné le génocide en cours en Palestine perpétré par Israël et a appelé à se tenir aux côtés de la Palestine. La résolution stipule ce qui suit : « Le Parlement national du Bangladesh condamne fermement le génocide brutal perpétré par Israël contre le peuple palestinien et exige fermement la fin de ces massacres barbares. Les massacres infernaux perpétrés par Israël en Palestine ont provoqué un désastre extrême des droits de l'homme. Ce Parlement appelle toutes les personnes de conscience, tous les États et toutes les organisations du monde à se mobiliser pour protéger les droits de l'homme en Palestine et appelle la Oumma musulmane à se mobiliser efficacement pour protéger le peuple palestinien et obtenir sa juste revendication d'un État indépendant et souverain



Côte d'Ivoire

Les travaux de la 45e Conférence de l'Union Parlementaire africains (UPA) s'est clôturé, 15 Décembre 2023 à Abidjan, et S.E. le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Adama Bictogo a été choisi comme le nouveau Président de l'UPA. Lors de cette Conférence des débats étaient axés sur « La lutte contre l'insécurité et le terrorisme, facteurs d'instabilité politique et de récession », d'une part, et sur « Le développement du commerce intra-africain en vue de la mise en œuvre effective de l'agenda de l'intégration régionale africaine », d'autre part. En plus, s'agissant du conflit israélo-palestinien, la Conférence de l'UPA a produit la déclaration dite déclaration d'Abidjan, qui condamne les activités militaires d'Israël contre les populations civiles de Gaza ainsi que sa réaction

« militaire disproportionnée » dans la bande de Gaza. Elle s'est alignée sur la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU qui réclame un cessez-le feu humanitaire immédiat. La prochaine Conférence de l'UPA, la 46^e, se tiendra en avril 2024 au Tchad.



Égypte

L'Honorable Dr Hanafi Jabali, Président de la Chambre des représentants, a affirmé le refus catégorique du Conseil de contraindre les Palestiniens à se déplacer à l'intérieur de leur pays ou de les déplacer de force hors de leurs terres, en particulier vers les terres égyptiennes dans le Sinaï. Toutes les autorités de l'État égyptien doivent coopérer pour faire face à toute tentative de déplacement forcé de Palestiniens vers le territoire égyptien. Le Conseil a appelé la communauté internationale à exercer une pression forte et efficace pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et garantir le plein accès de la population palestinienne de Gaza à l'aide humanitaire et aux secours, en assurant le rétablissement des besoins vitaux. La Chambre des représentants s'adresse aux parties internationales qui pratiquent la politique du deux poids deux mesures, qui se présentent publiquement comme des défenseurs des droits de l'homme et qui, néanmoins, soutiennent l'État occupant dans ses actions honteuses contre le peuple palestinien occupé, en partageant ainsi la responsabilité des violations et des crimes commis à l'encontre des Palestiniens.



Indonésie

La 9^e Réunion de Consultation des Présidents de MIKTA s'est tenue à Jakarta, le 20 novembre 2023, entre les présidents de parlement des pays MIKTA, comprenant le Mexique, l'Indonésie, la Corée du Sud, Türkiye et l'Australie. Son Excellence, Mme. Puan Maharani, Présidente de la Chambre des Représentants d'Indonésie et Présidente des Présidents du MIKTA, a réaffirmé son engagement à soutenir la paix en Palestine. « Comment nous, lors de la session MIKTA, pouvons encourager l'ouverture de couloirs humanitaires et continuer à lutter pour l'indépendance de la Palestine », a souligné Maharani lors d'une conférence de presse à Jakarta. S.E. Maharani a estimé que leur soutien à la Palestine pourrait trouver un écho dans le monde entier et a souligné que les attaques israéliennes à Gaza devaient cesser

immédiatement et qu'un cessez-le-feu devait être rapidement conclu. Son Excellence La Présidente du Parlement indonésien a ajouté: Nous devons résoudre la racine (la cause) du problème le plus rapidement possible.



Irak

La Conférence sur les Changements Climatiques et la Sécurité s'est conclue avec succès, le dimanche 21 mai 2023, au Parlement irakien sous le patronage du Président par intérim du Parlement et de la Direction des recherches, et a été organisée par l'Organisation Sanad pour le développement économique, ce qui représente une étape importante vers un avenir environnemental plus durable. La Conférence a débuté par le discours d'ouverture de M. Mohsen Al-Mandalawi, Président par intérim de la Chambre des Représentants, et du Dr Sameh Wisam Al-Muqdadi, directeur exécutif de l'Organisation Sanad pour le développement économique, qui ont tous deux souligné la nécessité d'une coopération entre les différents secteurs pour faire face au danger imminent des effets du changement climatique. Au cours de la Conférence, les intervenants ont également souligné la complexité du système climatique et son intersection avec des secteurs sensibles tels que la sécurité de l'eau, la sécurité alimentaire, la sécurité économique et la sécurité nationale, ainsi que la nécessité de solutions globales qui renforcent la capacité d'adaptation, à travers coopération locale, régionale et internationale afin d'apporter des solutions stratégiques applicables à long terme. Les experts ont souligné le lien étroit entre le changement climatique et la pénurie d'eau, ce qui en fait une question cruciale qui nécessite une attention urgente pour relever les défis liés à la gestion et à la préservation de l'eau et prendre des mesures décisives vers un avenir plus durable.



Jordanie

S.E. le Président de la Chambre des Représentants, M. Ahmed Al-Safadi, a reçu le 16 janvier 2024 l'ambassadeur sud-africain Tselani Mokoena, lui exprimant l'appréciation et le soutien de la Chambre des représentants à l'égard du procès intenté par son pays contre l'État occupant devant la Cour internationale de justice pour génocide et violation de la Convention de 1948 pour la

prévention du crime de génocide. Al-Safadi a déclaré : Cette position n'est pas étrangère aux descendants du défunt leader Nelson Mandela. Cette position sera inscrite dans l'histoire comme une victoire pour la juste cause du peuple palestinien et ses droits légitimes en dépit de la machine de guerre sioniste, les destructions et les massacres. M. Al-Safadi et l'ambassadeur Mokoena ont souligné que la Jordanie et l'Afrique du Sud considèrent la question palestinienne comme leur problème, et que les positions des deux pays sont identiques dans le soutien au peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne ses droits légitimes. Ils ont souligné la nécessité de mettre fin aux massacres qui visent les civils et empêchent l'acheminement de l'aide d'urgence, et de prévenir un génocide.



Koweït

Lors de sa session extraordinaire, le 1^{er} Novembre 2023, l'Assemblée Nationale a approuvé 13 recommandations visant à mettre fin aux violations sionistes dans la bande de Gaza et à soutenir la juste cause du peuple palestinien. Les recommandations soulignent l'unité des rangs officiels et populaires au Koweït et leurs efforts unifiés pour soutenir cette noble et juste cause, et appellent à la création d'un fonds pour la reconstruction de Gaza et au soutien de sa fermeté, ainsi qu'à l'appel aux gouvernements, aux chambres de commerce et aux hommes d'affaires à soutenir ce fonds et à lancer un boycott contre l'entité sioniste. Les recommandations portent sur la création d'une " Ville humanitaire du Koweït " dans la bande de Gaza, fournissant les installations résidentielles, éducatives et sanitaires nécessaires pour soutenir la fermeté de la population et empêcher son déplacement.



Liban

« Le Comité Parlementaire de l'environnement de l'Assemblée nationale du Liban a tenu une session le 7 novembre 2023 pour discuter de la question de l'utilisation par l'ennemi israélien de missiles et de bombes contenant du phosphore blanc, une substance interdite au niveau international. Le comité a examiné les dangers et les effets de cette utilisation actuelle et future sur la couverture verte, les eaux souterraines et les humains, en présence des experts spécialisés d'Amnesty International, du ministère de l'Environnement, du ministère de la Santé et du ministère de l'Agriculture.

Sur la base des rapports documentés publiés par le Laboratoire de preuves d'Amnesty International, ainsi que des rapports et des photos qui prouvent cette utilisation et la violation du Protocole III de la Convention sur les armes classiques, de la Convention de Rome et de nombreuses conventions et traités internationaux. Le comité de l'environnement a recommandé au ministère des Affaires étrangères de préparer un dossier intégré et documenté et de le déposer comme document condamnant l'entité sioniste aux références internationales et de demander qu'elle soit poursuivie devant les autorités internationales compétentes.



Maroc

Le Président de la Chambre des Représentants, S.E. M. Rachid Talbi El Alami, et le Président de l'Assemblée nationale sénégalaise, S.E. M. Amadou Mamy Diop, ont signé, le 20 décembre 2023 à Dakar, un protocole visant à renforcer la coopération parlementaire entre les deux organes législatifs. L'accord a été signé dans le cadre de la visite de travail effectuée par M. Talbi El Alami au Sénégal à la tête d'une importante délégation parlementaire. Le protocole vise à continuer à renforcer les politiques visant à élaborer des stratégies appropriées concernant les meilleures pratiques d'organisation et de gestion du Parlement, à réaliser des études et à rédiger des documents techniques dans divers domaines, comme base d'échanges entre les représentants et les hauts fonctionnaires des institutions organes législatives des deux pays. Elle vise également à organiser des séminaires et des formations pour les cadres supérieurs et à fournir l'assistance technique nécessaire aux deux institutions. Conformément au Protocole, les deux parties sont également convenues d'établir des consultations permanentes au niveau de toutes les organisations parlementaires dont elles sont membres et de coordonner leurs positions à cet égard.



Oman

Le Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman a déclaré qu'il suivait la poursuite de l'agression brutale d'Israël contre l'État de Palestine en général et Gaza en particulier, ainsi que les actes de déplacement forcé pratiqués par l'entité occupante usurpatrice contre les civils à Gaza, et les crimes de génocide,

notamment le meurtre et les maltraitements infligés aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées et aux nourrissons, ainsi que les crimes de destruction systématique des mosquées et des églises, lieux de culte, résidences, hôpitaux et quartiers généraux de secours. Le Conseil a affirmé, dans une déclaration publiée le 11 novembre 2023, que cela constitue une violation flagrante des valeurs humaines et des lois et conventions internationales, et ce qui suscite étonnement, c'est que tous ces crimes se produisent sous le regard vigilant du monde et des organisations internationales, notamment les Nations Unies, sans rien faire malgré les énormes capacités dont elles disposent. Il s'agit d'un double standard qui assimile le bourreau à la victime, ce qui annonce la perte de confiance des peuples dans cette organisation et dans les lois et conventions internationales.



Qatar

S.E. le Président du Conseil de la Choura, Hassan bin Abdullah Al Ghanim, a exprimé sa colère et sa dénonciation des massacres odieux et du génocide perpétrés contre les frères palestiniens dans la bande de Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, les qualifiant de crimes de nettoyage et de crimes atroces commis par l'occupation israélienne dans un silence honteux et au vu et au su de la communauté internationale. Cela s'est produit lors du discours prononcé par Son Excellence lors de sa présidence de la 17e Réunion des Présidents de la Choura, les Représentants, les Conseils nationaux des pays du CCG, qui s'est tenue à Doha le 7 novembre 2023. S. E. le Président de la Choura a critiqué certains pays et organisations de défense des droits de l'homme, leurs affirmations de protéger les droits de l'homme et leurs condamnations répétées de violations présumées dans diverses régions du monde, tout en soutenant, en même temps, les violations flagrantes commises par les forces d'occupation contre l'humanité à Gaza.



Arabie Saoudite

Au nom du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud - que Dieu le protège -, Son Altesse Royale le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, Prince héritier et Premier Ministre, a ouvert le 27 décembre 2023, les travaux de la quatrième année de la huitième

session du Conseil de la Choura. Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salman a déclaré dans son discours : Votre pays poursuit sa renaissance du développement conformément à la Vision 2030 et à ses programmes ambitieux qui, si Dieu le veut, contribueront à maintenir sa position avancée dans le monde, à atteindre davantage de développement et de prospérité, et offrir une vie décente aux citoyens. Le Royaume a également organisé une Conférence islamique conjointe extraordinaire, pour faire face aux événements douloureux auxquels sont confrontés nos frères à Gaza, au cours de laquelle le Royaume a travaillé à la création d'un mouvement arabe et islamique commun, pour faire pression sur la communauté internationale afin qu'elle prenne des positions sérieuses et fermes pour mettre fin à l'agression israélienne et permettre à l'aide humanitaire d'entrer dans la bande de Gaza.



Tunisie

Le 13 Janvier 2024, S.E. M. Ibrahim Bouderbala, Président de la Chambre des Représentants du Peuple, a participé à la cérémonie d'ouverture du Forum Tunisien de Soutien à la Résistance, organisé par le Mouvement Populaire au Palais des Conférences, pendant deux jours sous le slogan « Une nation résiste... une nation gagne ». Le président de la Chambre des représentants du peuple a rencontré à cette occasion un certain nombre d'invités du forum issus de diverses factions et dirigeants palestiniens ainsi qu'un certain nombre de personnalités nationales et arabes. Le Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple a réitéré sa conviction personnelle dans la juste cause palestinienne et dans la légitimité de la lutte du peuple palestinien et de sa vaillante résistance pour recouvrer ses droits et établir son État Indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale. Il a également affirmé que la position de l'Assemblée des représentants du peuple et son soutien inconditionnel au peuple frère palestinien sont en harmonie avec le soutien indéfectible du gouvernement et du peuple tunisien par les frères palestiniens et leurs luttes, par conviction, dans la justice et la légitimité de cette cause.



Ouganda

Des Présidents des Parlements des Pays de Commonwealth se sont réunis à Kampala,

en Ouganda, pour la 27^e Conférence des présidents des Parlements du Commonwealth (CSPOC), qui s'est tenue du 3 au 6 janvier 2024. Trente-trois présidents et présidents de séance de plus de 25 parlements du Commonwealth ont été accueillis par S.E. Mme. Anita Among, Présidente du Parlement ougandais. S.E. Mme Among a déclaré : « Le monde a été témoin de graves changements géopolitiques, caractérisés par une augmentation de la violence et des guerres, en particulier au Moyen-Orient et dans une partie de l'Europe. Elle a souligné qu'un consensus et la diplomatie parlementaire sont un remède efficace à la désunion et une recette pour une paix plus harmonieuse, société tranquille et stable.



Emirats Arabes Unis

Son Excellence M. Saqr Ghobash, Président du Conseil national fédéral, a ouvert à Expo Dubaï, le 6 décembre 2023, la réunion parlementaire accompagnant la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), organisée par le Conseil en coopération avec l'Union interparlementaire, avec la participation de 30 présidents de parlement et de 500 parlementaires et experts représentant 100 parlements et organisations internationales du monde entier. Son Excellence Saqr Ghobash

a déclaré dans son discours que la question du changement climatique, depuis la création des Émirats Arabes Unis en 1971, a constitué une priorité majeure dans les politiques de l'État et les orientations de nos sages dirigeants à travers l'adoption de deux voies parallèles : la première dont l'évolution vers l'investissement dans des sources d'énergie propres et renouvelables et le développement des infrastructures nécessaires pour atteindre la neutralité carbone. La deuxième consiste à fournir des cadres législatifs solides et transparents qui régulent le processus de transition vers le développement durable dans tous ses secteurs économiques, sociaux et environnementaux.

À la 147^e Assemblée de l'Union Interparlementaire :

La Proposition du Groupe Islamique sur la Condamnation de l'Agression de l'Entité Sioniste contre Gaza Obtient la Majorité

Dans le cadre de la 147^e session de l'Assemblée de l'Union interparlementaire, la réunion consultative du Groupe Islamique s'est tenue à Luanda (République d'Angola), le lundi 23 octobre 2023. La Réunion a été présidée par le Dr Ousahla Mohamed Reda, vice-président du Conseil de la Nation algérien (Sénat), vu que l'Algérie assure actuellement la présidence de l'Union Parlementaire des États membres de l'UPI (UPCI).

Son Excellence M. Adama Bictogo, président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, ainsi que des délégations parlementaires de plusieurs États membres de l'UPI ont participé à la réunion.

À l'ouverture de la réunion, Son Excellence M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPI, a prononcé un bref discours dans lequel il a présenté l'ordre du jour de la réunion consultative.

Le président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, M. Adama Bictogo, a ensuite parlé de l'importance de l'unité, en particulier dans les circonstances critiques qui affectent le monde islamique. Il a plaidé pour une position unifiée sur la situation à Gaza et a insisté sur la nécessité de soutenir le peuple palestinien. Chaque délégation a pris la parole et a fermement dénoncé



les actes d'hostilité de l'entité sioniste contre la bande de Gaza, en exprimant son indignation face aux crimes commis par les forces d'occupation à Gaza et dans les autres territoires palestiniens.

Il a été convenu de soumettre un point d'urgence sur l'agression de l'entité sioniste sur Gaza. Les Membres de l'UPI ont réussi à obtenir la majorité à l'Assemblée

de l'Union Interparlementaire, qui établit une position forte en défense du peuple palestinien et en soutien à sa juste cause, et condamne les attaques brutales et les massacres perpétrés par les forces d'occupation israéliennes contre les civils sans défense, ainsi que le siège injuste, le déplacement forcé et la famine dont ils souffrent.

Président de l'UPCI, en Visite au Secrétariat Général



Son Excellence M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a organisé le 22 août 2023, au siège de l'Union à Téhéran, un déjeuner-banquet en l'honneur de Son Excellence M. Ibrahim Boghali, Président de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne et Président de l'UPCI, en visite officielle en République islamique d'Iran. Le banquet a réuni, la grande délégation algérienne, d'une délégation du Parlement islamique d'Iran et d'une délégation du ministère iranien des Affaires étrangères, ainsi que les Ambassadeurs et les diplomates des États Islamiques accrédités à Téhéran.

À l'issue de la cérémonie, M. Boghali, a confirmé qu'il était heureux de se trouver au Siège de l'UPCI, et a remercié le Secrétaire Général pour la bonne performance du Secrétariat Général et ses efforts constants pour atteindre les objectifs de l'Union. Il a également souligné la nécessité d'activer et de renforcer le rôle de l'Union pour faire face à l'insulte faite à l'Islam et aux musulmans dans certaines régions du monde. Il a déclaré que les membres de l'Union cherchent à construire un monde dans lequel prévaut le respect des droits de l'homme.

Signature d'un MOU sur la Prochaine Conférence de l'UPCI

S.E.M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, et S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'OCI, (UPCI) ont signé le lundi 23 octobre 2023, à Luanda (République d'Angola), un Mémoire d'Entente sur les modalités d'organisation de la dix-huitième Conférence de l'UPCI dans la République de Côte d'Ivoire. Le MOU couvre tous les aspects organisationnels de la Conférence, qui se tiendra dans la ville d'Abidjan du 2 au 5 mars 2024.



Rédaction

Rédacteur en Chef:

Mohamed El Hafed Maham

Rédactrice:

Zahra Khodaie

Adresse:

No.34, Ave. Pesyan. Moghadas
Ardabili, Za'afaranieh -
Téhéran - Iran

Tél: +9821 22418860-1-2

Fax: +9821 22418858-59

Email: g.s@puic.org

Siteweb: www.puic.org

Signature d'un MOU entre l'UPCI et l'Association des Secrétaires Généraux Arabes



S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraiichi Niass, et S.E. le Président de l'Association des Secrétaires Généraux des Parlements Arabes, Dr. Ahmed Bin Nasser Al-Fudala, ont signé un Mémoire d'Entente stipulant que les deux parties coopéreront pour atteindre leurs objectifs communs. La signature a eu lieu en marge de la 10e Conférence de l'Association des Secrétaires Généraux des Parlements Arabes, qui s'est tenue à Doha, dans l'État du Qatar, les 12 et 13 septembre 2023.